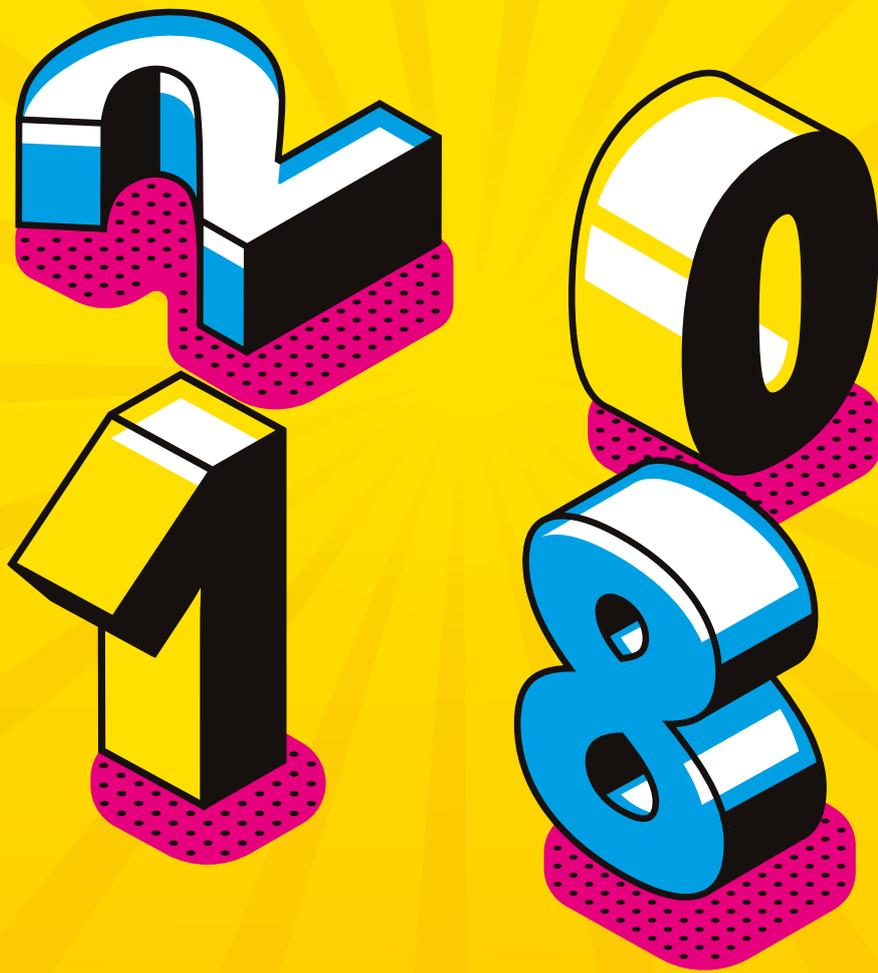


# RAPPORT D'ACTIVITÉ

Bourges Plus 2018



# Sommaire



## 1 • Présentation du territoire de Bourges Plus - p.2

- Les élus p.5
- Les compétences p.8



## 3 • L'aménagement et le Territoire - p.16

- Les Affaires Foncière p.18
- L'Aménagement p.21
- Le Développement Territorial p.24
  - Politique de la ville p.24
  - Habitat p.26
  - Archéologie Préventive p.28
  - Mobilité Transports p.30
  - Contrat Régional de Solidarité Territoriale p.32
- L'Observatoire Territorial p.33
- L'Urbanisme p.35



## 5 • Les Services à la Population - p.58

- La Direction Etudes p.59
- Les Bâtiments et la Conduite de Projet p.61
- La Voirie p.63
- L'Environnement et le Développement Durable p.65
- L'Eau p.68
- L'Assainissement p.71



## • Edito du Président de Bourges Plus - p.1



## 2 • Le Développement Economique, la Promotion du Tourisme, la Politique du Commerce et l'attractivité du Territoire - p.10



## 4 • Les Moyens et les Ressources - p.37

- Les Relations Humaines p.38
- Le service des Assemblées p.40
- Les Finances p.42
- Les Achats p.45
- Les Archives p.48
- Les Affaires Juridiques p.50
- Les Systèmes d'Information p.54
- La Communication p.57



## 6 • Enseignement Supérieur et Formation - p.73

# Edito du Président

## *Bourges Plus, une ambition partagée par 16 communes*



Le rapport d'activités 2018 illustre le travail réalisé par les agents de l'Agglomération Bourges Plus.

Il traduit les grandes orientations politiques que nous avons adoptées avec les élus communautaires pour notre territoire et ses habitants.

Nous avons toutes et tous une ambition partagée pour notre Agglomération

Le développement économique et la solidarité entre les communes sont les priorités de notre Agglomération.

Nous avons de l'ambition pour notre Agglomération et nous souhaitons que Bourges Plus soit un territoire dynamique et prospère.

A l'aune de ce rapport, vous pourrez découvrir le travail important et de grande qualité qui a été accompli par les services et les agents de Bourges Plus.

Je tiens à saluer ce travail dont je mesure chaque jour la qualité.

Les agents de Bourges Plus sont totalement engagés au service des habitants de notre territoire.

Je vous invite à lire avec attention ce rapport qui se veut exhaustif et complet.

Vous y retrouverez beaucoup d'informations et de chiffres sur l'activité de nos services tout au long de l'année 2018 ainsi qu'un bilan complet des réalisations effectuées.

C'est un document de référence. Je vous invite à le conserver.

*Très cordialement*

**Pascal Blanc**  
Président de Bourges Plus  
Maire de Bourges





**PRESENTATION**

**DU TERRITOIRE**

**DE**

**BOURGES PLUS**

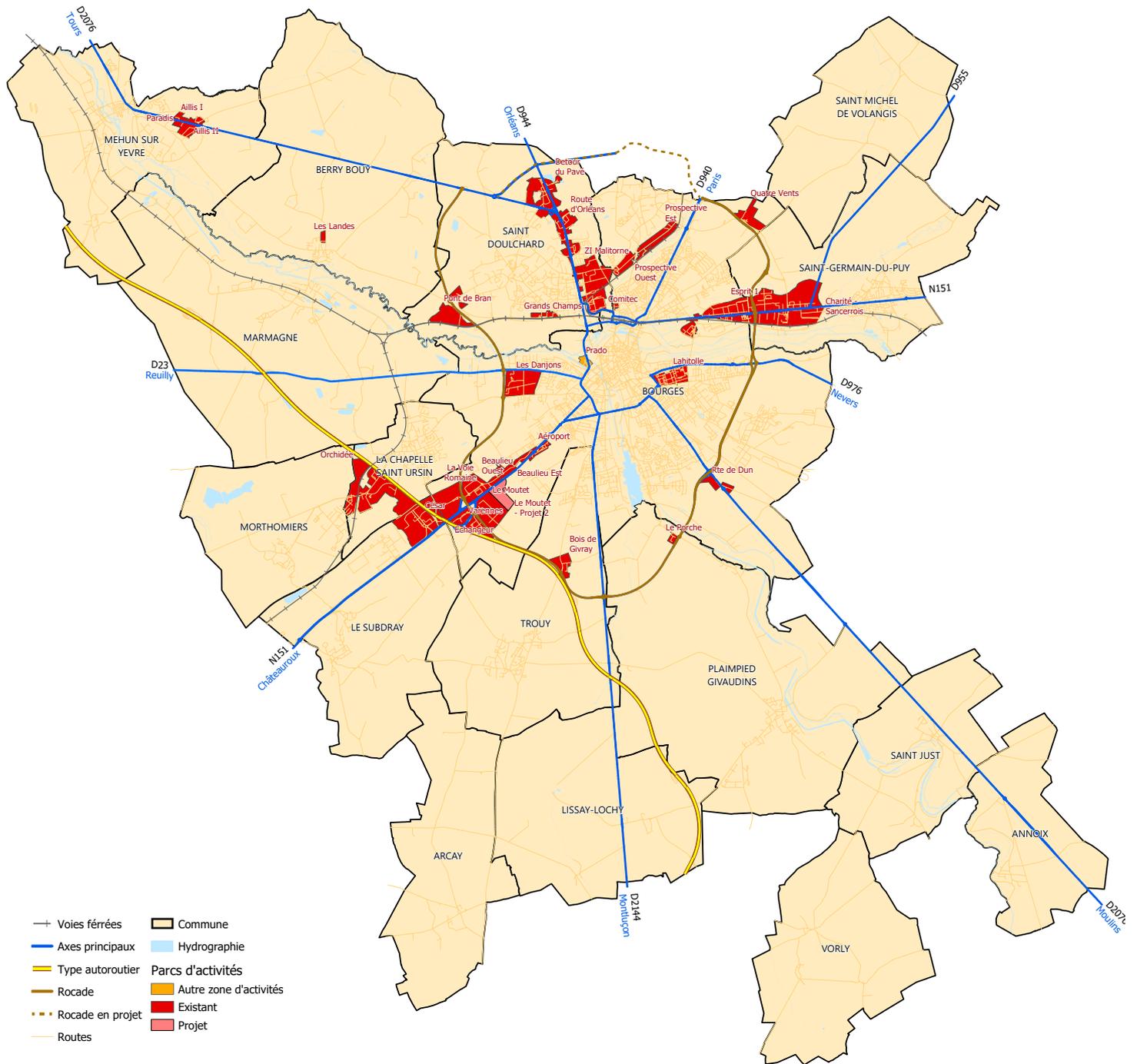


# Bourges Plus, c'est...

16 Communes  
109 256 habitants\*  
391 km<sup>2</sup>



# Des parcs d'activités en plein essor



# 16 Communes, 109 256 habitants, une ambition partagée

## **ANNOIX** [18340]

**Alain MAZE,**

Maire et 13<sup>e</sup> Vice-président en charge  
de la Politique de l'Assainissement Collectif  
et Non Collectif

Place de l'Eglise

Tél. : 02 48 59 55 00 - Fax : 02 48 59 63 26

Courriel : [mairie.annoix@wanadoo.fr](mailto:mairie.annoix@wanadoo.fr)

Site Internet : [www.annoix.fr](http://www.annoix.fr)

- 1 conseiller communautaire

## **ARÇAY** [18340]

**Robert HUCHINS,**

Maire et 10<sup>e</sup> Vice-président  
en charge de la Politique de l'Eau

10, Grande Rue

Tél. : 02 48 25 31 77 - Fax : 02 48 25 15 50

Courriel : [mairie.arcay@wanadoo.fr](mailto:mairie.arcay@wanadoo.fr)

- 1 conseiller communautaire

## **BERRY-BOUY** [18500]

**Bernadette GOIN,**

Maire et 6<sup>e</sup> Vice-présidente en charge  
de la Rénovation Urbaine, du Logement  
et Equilibre Social de l'Habitat

Rue de la Vallée

Tél. : 02 48 26 82 23

Courriel : [mairie.berry-bouy@wanadoo.fr](mailto:mairie.berry-bouy@wanadoo.fr)

- 1 conseiller communautaire

## **BOURGES** [18000]

**Pascal BLANC,**

Maire de Bourges et Président de Bourges Plus

11, rue Jacques Rimbault

Tél. : 02 48 57 80 00 - Fax : 02 48 69 05 75

Courriel : [mairie@ville-bourges.fr](mailto:mairie@ville-bourges.fr)

Site Internet : [www.ville-bourges.fr](http://www.ville-bourges.fr)

- 26 conseillers communautaires

## **LA CHAPELLE SAINT-URSIN** [18570]

**Yvon BEUCHON,**

Maire et 4<sup>e</sup> Vice-président en charge  
de la Collecte et du Traitement des Déchets

1, rue de l'Eglise

Tél. : 02 48 23 21 00 - Fax : 02 48 23 20 99

Courriel : [mairie.chapellesaintursin@wanadoo.fr](mailto:mairie.chapellesaintursin@wanadoo.fr)

Site Internet : [www.lachapelle-saint-ursin.fr](http://www.lachapelle-saint-ursin.fr)

- 2 conseillers communautaires

## **LE SUBDRAY** [18570]

**Corinne SUPLIE,**

Maire et 7<sup>e</sup> Vice-présidente en charge  
de la Voirie et de l'Accessibilité

4, rue du Bois Rollet

Tél. : 02 48 55 26 04 - Fax : 02 48 55 13 64

Courriel : [mairie.subdray@wanadoo.fr](mailto:mairie.subdray@wanadoo.fr)

Site Internet : [www.le-subdray.fr](http://www.le-subdray.fr)

- 1 conseiller communautaire

## **LISSAY-LOCHY** [18340]

**Catherine VIAU,**

Maire et 14<sup>e</sup> Vice-présidente en charge  
du Plan Climat, de l'incendie et Secours

15, rue Saint-Hilaire

Tél. : 02 48 25 31 73

Courriel : [lissay-lochy2@wanadoo.fr](mailto:lissay-lochy2@wanadoo.fr)

- 1 conseiller communautaire

## **MARMAGNE** [18500]

**Annie JACQUET,**

15<sup>e</sup> Vice-Président,  
1<sup>ère</sup> adjointe au maire de Marmagne  
Vice-Président «Prospective»

Place de l'Eglise

Tél. : 02 48 26 84 01 - Fax : 02 48 26 05 80

Courriel : [mairie.marmagne@wanadoo.fr](mailto:mairie.marmagne@wanadoo.fr)

Site Internet : [www.marmagne.fr](http://www.marmagne.fr)

- 1 conseiller communautaire

# 16 Communes, 109 256 habitants, une ambition partagée

## **MORTHOMIERS** [18570]

**Daniel GRAVELET,**

Maire et 8<sup>e</sup> Vice-président en charge des Usages Numériques, des Systèmes d'informations et de l'Internet

2, route de la Chapelle

Tél. : 02 48 55 26 24 • Fax : 02 48 55 05 04

Courriel : [mairie.morthomiers@wanadoo.fr](mailto:mairie.morthomiers@wanadoo.fr)

Site Internet : [www.morthomiers.fr](http://www.morthomiers.fr)

- 1 conseiller communautaire

## **PLAIMPIED-GIVAUDINS** [18340]

**Patrick BARNIER,**

Maire et 5<sup>e</sup> Vice-président en charge de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

10, rue Saint-Martin

Tél. : 02 48 50 88 60 • Fax : 02 48 25 57 61

Courriel : [mairiedeplaimpied@wanadoo.fr](mailto:mairiedeplaimpied@wanadoo.fr)

Site Internet : [www.plaimpied-givaudins.fr](http://www.plaimpied-givaudins.fr)

- 1 conseiller communautaire

## **SAINT-DOULCHARD** [18230]

**Daniel BEZARD,**

Maire et 1<sup>er</sup> Vice-président en charge du Développement Économique

Avenue du Général de Gaulle

Tél. : 02 48 23 52 52 • Fax: 02 48 24 81 29

Courriel : [contact@mairie-saintdoulchard.fr](mailto:contact@mairie-saintdoulchard.fr)

Site Internet : [www.mairie-saintdoulchard.fr](http://www.mairie-saintdoulchard.fr)

- 7 conseillers communautaires

## **SAINT-GERMAIN-DU-PUY** [18390]

**Marie-Chistine BAUDOIN,**

Maire et 2<sup>e</sup> Vice-présidente en charge de la Solidarité Communautaire

Rue Joliot Curie

Tél. : 02 48 30 84 18 • Fax : 02 48 30 67 52

Courriel : [info@saintgermaindupuy.fr](mailto:info@saintgermaindupuy.fr)

Site Internet : [www.saintgermaindupuy.fr](http://www.saintgermaindupuy.fr)

- 3 conseillers communautaires

## **SAINT-JUST** [18340]

**Rodolphe BESTAZZONI,**

Adjoint au maire et 9<sup>e</sup> Vice-président en charge des Ressources Humaines et des Relations Sociales

1, place de la Mairie

Tél. : 02 48 25 62 21 • Fax : 02 48 25 51 43

Courriel : [mairie.stjust18@wanadoo.fr](mailto:mairie.stjust18@wanadoo.fr)

Site Internet : [www.ville-stjust.fr](http://www.ville-stjust.fr)

- 1 conseiller communautaire

## **SAINT-MICHEL-DE-VOLANGIS** [18390]

**Denis POYET,**

Maire et 11<sup>e</sup> Vice-président en charge de l'Urbanisme

Rue de Bel Air

Tél. : 02 48 69 35 74 • Fax : 02 48 69 43 18

Courriel : [mairie-st-michel@wanadoo.fr](mailto:mairie-st-michel@wanadoo.fr)

Site Internet : [www.st-michel-de-volangis.fr](http://www.st-michel-de-volangis.fr)

- 1 conseiller communautaire

## **TROUY** [18570]

**Gérard SANTOSUOSSO,**

Maire et 3<sup>e</sup> Vice-président en charge des Finances, de l'Archéologie et des Bâtiments Communautaires

Place du 8 Mai

Tél. : 02 48 64 78 18 • Fax : 02 48 64 74 96

Courriel : [mairie.trouy@wanadoo.fr](mailto:mairie.trouy@wanadoo.fr)

Site Internet : [www.villedetrouy.fr](http://www.villedetrouy.fr)

- 3 conseillers communautaires

## **VORLY** [18240]

**Bernard BILLOT,**

Maire et 12<sup>e</sup> Vice-président en charge de l'Agenda 21, des Mobilités Durables, du Développement Durable

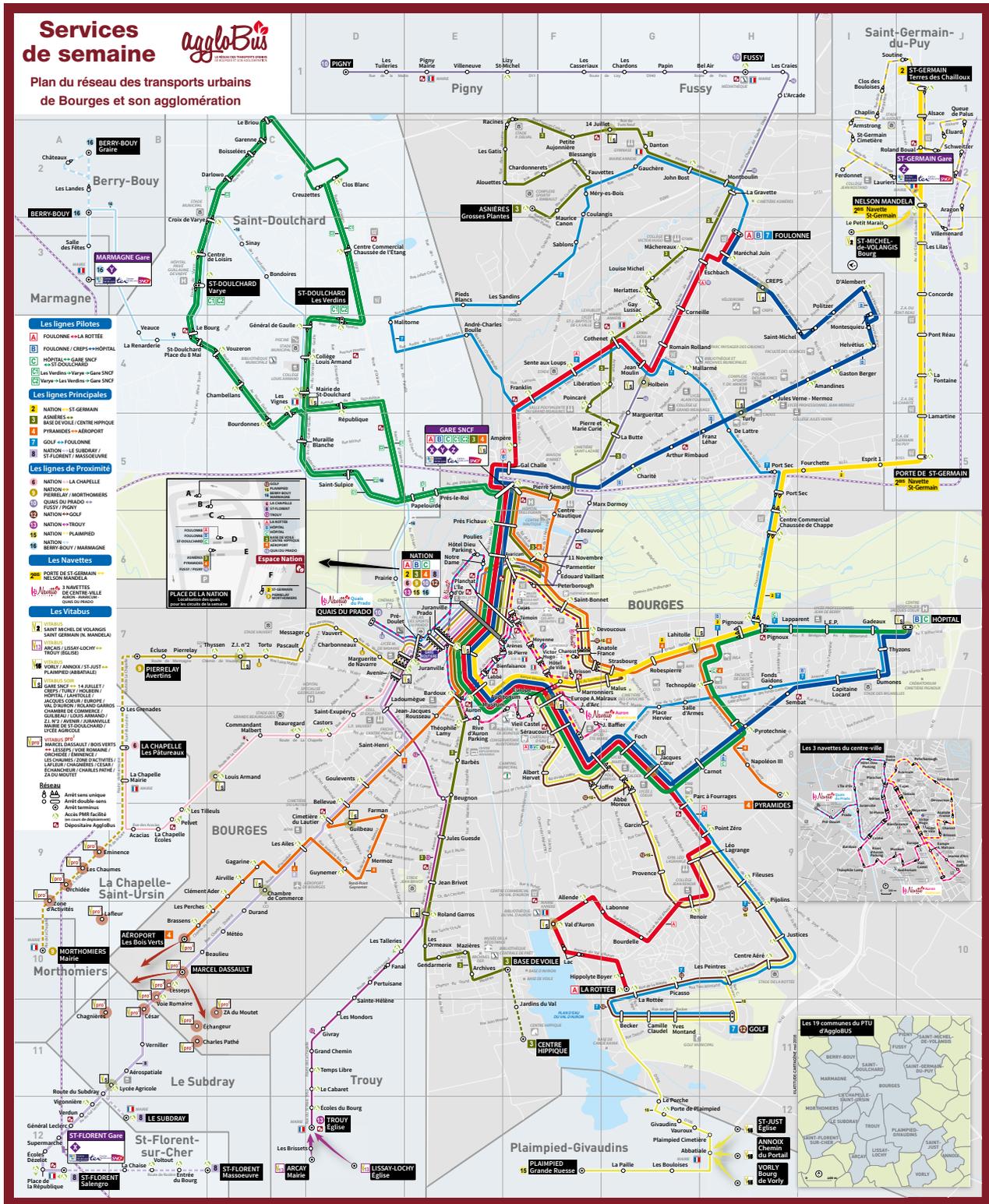
Le Bourg

Tél. : 02 48 25 32 20

Courriel : [mairie-vorly@wanadoo.fr](mailto:mairie-vorly@wanadoo.fr)

- 1 conseiller communautaire

# Un réseau de transports de qualité, pour tous !



INFORMATION & VENTE  
**ESPACE NATION**  
 1 Place de la Nation - BOURGES  
 02 48 27 99 99

STU BOURGES  
 GROUPE RATP  
[www.agglabus.com](http://www.agglabus.com)

[www.facebook.com/ReseauAgglouBourges](https://www.facebook.com/ReseauAgglouBourges)  
 Officiel

UN BON REFLEXE,  
 PRENEZ LE BUS !

*agglôBus*  
 LE RESEAU DES TRANSPORTS URBAINS  
 DE BOURGES ET SON AGGLOMERATION

# Les compétences de l'agglomération de Bourges Plus

## LES COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

### 1. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- > **Action de développement économique**
- > Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire
- > Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaires
- > **Promotion du tourisme**

### 2. L'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE COMMUNAUTAIRE

- > Schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur
- > Plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale
- > **Création et réalisation de zones d'aménagement concerté d'intérêt communautaire (ZAC)**
- > **Organisation des transports urbains avec Agglobus et Plan de Déplacements Urbains**

### 3. EQUILIBRE SOCIAL DE L'HABITAT

- > Étude et mise en œuvre du Programme Local de l'Habitat (PLH)
- > Politique du logement d'intérêt communautaire - actions et aides financières en faveur du logement social et du logement pour les personnes défavorisées
- > **Aides à l'amélioration de l'habitat privé**
- > Réserves foncières pour la mise en œuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat
- > Amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire

### 4. POLITIQUE DE LA VILLE

- > Elaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du Contrat de ville
- > Animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que des dispositifs locaux de prévention de la délinquance
- > Programme d'actions définis dans le Contrat de ville

### 5. AMÉNAGEMENT, ENTRETIEN ET GESTION DES AIRES DE STATIONNEMENT POUR LES GENS DU VOYAGE

### 6. COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS DES MÉNAGES ET DÉCHETS ASSIMILÉS

### 7. GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET DE PRÉVENTION DES INONDATIONS



OBLIGATOIRES

OPTIONNELLES

## LES COMPÉTENCES OPTIONNELLES

### 1. VOIRIE

- > Création ou aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire
- > Création ou aménagement et gestion de parcs de stationnement d'intérêt communautaire

### 2. EAU

- > Production d'eau potable
- > Distribution et entretien des réseaux
- > Relations clientèles

### 3. PROTECTION ET MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT ET DU CADRE DE VIE

- > Lutte contre la pollution de l'air
- > Lutte contre les nuisances sonores
- > Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie
- > Création et entretien des infrastructures de charges nécessaires à l'usage des véhicules électriques ou hybrides rechargeables

## LES COMPÉTENCES FACULTATIVES

### 1. ARCHÉOLOGIE PRÉVENTIVE

- > Réalisation de diagnostics à la demande de tiers et, en fonction des résultats, réalisation de fouilles préventives prescrits par le Préfet de région

### 2. INCENDIE ET SECOURS

- > Entretien des bouches et poteaux incendie

### 3. DÉVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA FORMATION

- > IMEP (Institut coMunautaire d'Éducation Permanente)
- > Partenariat avec les établissements d'enseignement supérieur

### 4. ASSAINISSEMENT FILIÈRE EAUX USÉES ET UNITAIRES

### 5. AMÉNAGEMENT DES RÉSEAUX CYCLABLES ET SERVICES VÉLO MENTIONNÉS DANS LE PLAN VÉLO INTERCOMMUNAL

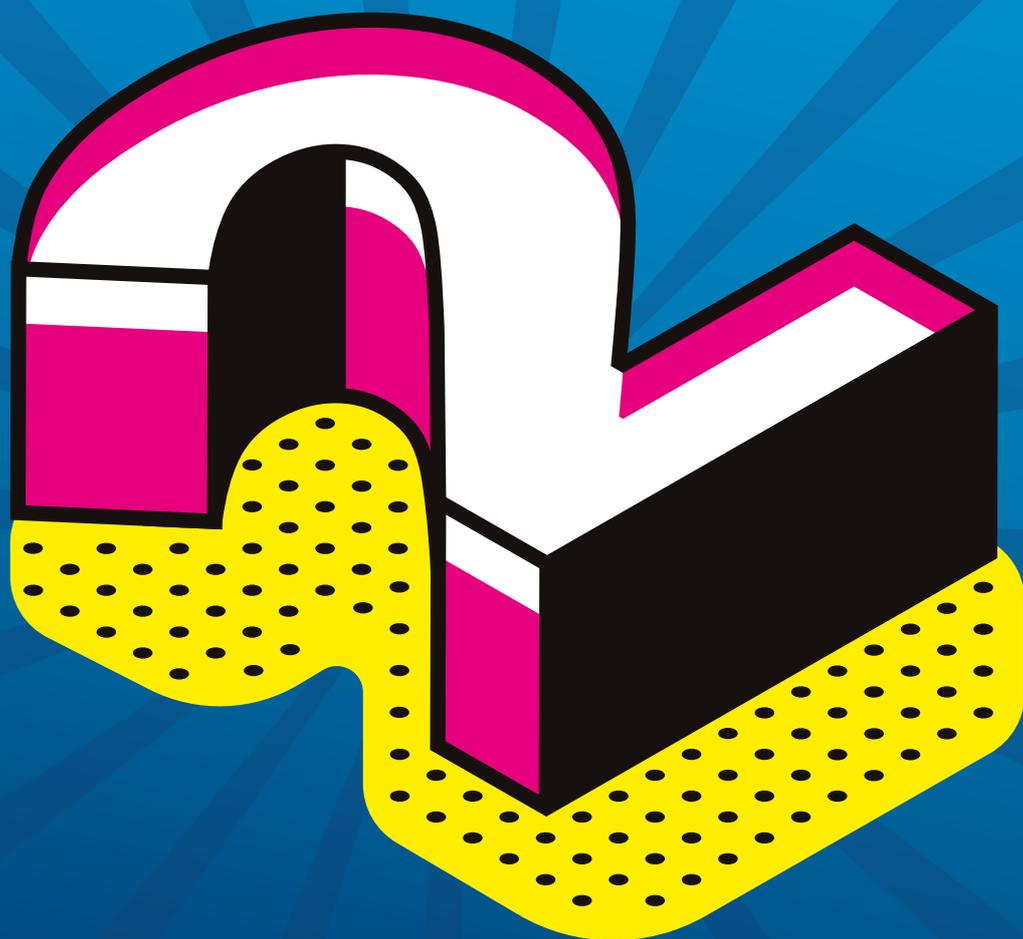


# LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

PROMOTION  
TOURISTIQUE

POLITIQUE DU  
COMMERCE

ATTRACTIVITE  
DU TERRITOIRE



# Les Missions

- Accompagner les entreprises du territoire dans leurs phases de création et de développement
- Proposer des outils adaptés aux entrepreneurs, notamment un incubateur, une pépinière, un hôtel d'entreprises, une aide à la recherche foncière ou immobilière
- Renforcer la notoriété et l'attractivité du territoire auprès des décideurs
- Favoriser les implantations d'entreprises et la commercialisation des zones d'activités
- Consolider les filières économiques du territoire et mettre les acteurs en réseau (défense, musique et arts du spectacle, cybersécurité, risque industriel), afin de créer de la valeur ajoutée
- Coordonner et soutenir les acteurs de la défense grâce au pilotage et à l'animation du réseau du Centre de Ressources des Industries de Défense (CID)
- Diffuser la culture de l'Innovation sur l'ensemble du Territoire
- Contribuer à créer des réseaux destinés à alimenter la veille sur les usages innovants, détecter de futurs partenaires de projets et participer à des échanges coopératifs locaux, régionaux, nationaux et internationaux
- Promouvoir l'activité touristique sur l'Agglomération



# Les Actions phares 2018

## Faits marquants de 2018

- Le CID a coordonné *l'animation du pavillon régional sur le salon Eurosatory* en organisant la venue de 3 délégations étrangères (Québec, Australie, Estonie) et de 3 groupes industriels étrangers (SAAB, BAE Systems, MARSHALL).

- *2 accords de partenariats* signés (l'un avec le Pôle d'Excellence en Transport Terrestre Québécois, l'autre avec le cluster Défense Australien AIDN).

- Bourges Plus a exposé ses filières d'excellence et ses atouts sur *des salons phares* : Eurosatory pour la filière défense, Parcours France pour l'attractivité, le SIMI pour la détection des projets immobiliers et fonciers, le Salon des Entrepreneurs.

- *Accueil du congrès scientifique national EnviroRisk*, en présence de spécialistes ; chercheurs ou experts nationaux dans les domaines du risque industriel ou de la cybersécurité.

- *Des travaux d'aménagement ont été réalisés par le délégataire dans l'aérogare*, la rendant ainsi plus accueillante pour le public, les passagers et les équipages. Bourges Plus a réalisé des travaux de réhabilitation dans la tour de contrôle et dans le bâtiment des moyens généraux.

### *Partenariat financier pour le Projet « CoCAPS »*

- L'Agglomération a participé pour un montant de 20 K€ en 2018 à un projet innovant de conception de capteurs à faible coût, permettant de fournir des informations enrichies sur le comportement de personnes situées à l'intérieur d'un bâtiment

### *Partenariat financier pour la Plateforme Collaborative Territoriale « HubTech »*

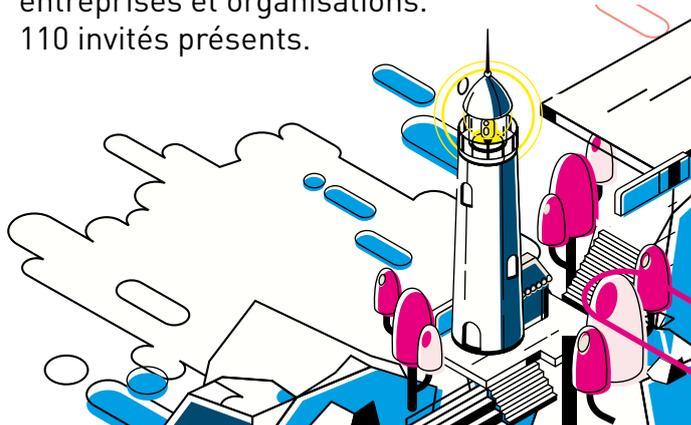
- La Plateforme « HubTech » est un Lieu Totem virtuel qui permet de créer une dynamique, d'initier des Projets communs entre les acteurs économiques locaux et régionaux. Pour soutenir l'Association pilote de la Plateforme, la Communauté d'Agglomération a versé une subvention de 30 K€ en 2018. La solution logicielle de support est conçue et commercialisée par une start-up locale (labellisée French Tech).

### *Animation de l'écosystème du label « French Tech Loire Valley »*

- En partenariat avec l'Agence de Développement Économique Régionale « Dev'Up Centre Val-de-Loire », le Groupement d'Intérêt Public « RECIA » (Région Centre Interactive) ainsi que la Chambre de Commerce et d'Industrie du Cher, Bourges Plus a organisé deux événements en 2018.

**Le 9 avril sur « la transition énergétique » :**  
Interventions et démonstrations réalisées par 10 entreprises et organisations.  
88 invités présents.

**Le 27 novembre sur la « robotique et innovation » :**  
Interventions et démonstrations réalisées par 7 entreprises et organisations.  
110 invités présents.



# Perspectives 2019

- L'Agglomération va consolider *ses filières d'excellence*, particulièrement celle de la défense à travers le Centre de ressources des industries de défense (CID).

*Le programme ESTIENNE* : pour permettre à nos PME-PMI de se positionner sur les marchés de MCO Terrestre (Maintien en Condition Opérationnelle du matériel terrestre).

*Le programme d'accélération* : pour soutenir les startups innovantes évoluant ou souhaitant évoluer dans les domaines de la défense, de la sécurité et de la santé aux armées.

- L'année 2019 doit permettre de renforcer les partenariats en matière économique, notamment avec la DGATT (Direction générale de l'armement Techniques Terrestres), le GICAT (Groupement des Industries Françaises de Défense et de Sécurité Terrestres et Aéroterrestres), à travers *la signature de conventions*.

- Il s'agira également de travailler à la structuration de la filière Risque Industriel, Cybersécurité d'une part, et de la filière Musique, Technologies et Métiers du Spectacle, d'autre part.

- L'année devrait voir *la signature du Contrat « Territoire d'industrie » Berry Sologne* avec l'Etat, la Région Centre Val de Loire et les intercommunalités Cœur de Berry, Sauldre et Sologne, Vierzon Sologne Berry, sur la base d'un plan d'actions réalisé en lien avec les acteurs industriels.

- *Une convention de partenariat* devrait être mise en place avec les réseaux consulaires du Cher, afin de mieux coordonner les actions à destination des entrepreneurs de l'Agglomération.

- *Consolidation des liens de travail avec la Région Centre Val de Loire*, notamment à travers l'agence de développement économique Dév Up.

- *Amélioration de l'attractivité des parcs d'activités communautaires avec la création d'un réseau électronique d'échanges* (« RSE – Réseau Social d'Entreprise ») sur chaque Parc d'Activités. Une solution logicielle sur la base d'une application pour Smartphones, développée par une Entreprise appartenant à l'écosystème économique local, sera sélectionnée pour la mise en oeuvre de ce réseau. .

- *Poursuite de la réflexion sur le Smart Quartier et la marque « Lahitolle »* avec pour objectif de développer l'économie, l'attractivité et l'emploi, d'améliorer la vie des citoyens, d'optimiser la gestion des flux urbains, de protéger et préserver l'environnement, de promouvoir le Territoire, de réaliser des économies de fonctionnement, de construire des réseaux de communication participative, d'ouvrir et de partager les données publiques.

- *Intégration du Bureau d'information touristique de Mehun Sur Yèvre* au sein de l'Office de Tourisme de Bourges.

- Soutien de l'Agglomération au déploiement d'une *campagne de promotion touristique au plan national*



# Chiffres clés

**115 000 €** de subvention octroyés pour soutenir l'implantation d'entreprises sur l'agglomération

**60 000 €** pour soutenir les associations d'aide à la création d'entreprise (initiative Cher, ADIE, Solen Angels Coworking Bourges)

**48 452 m<sup>2</sup>**

acquis par des entreprises pour leur installation dans l'agglomération.

**93,7%**

Taux d'occupation de la pépinière

# 15

implantations nouvelles

71,25%

Taux d'occupation de  
l'hôtel d'entreprises

**+de 120  
chercheurs**



français présents à Bourges  
pour le Congrès Enviorisk

Une centaine de porteurs de projet accompagnés,  
directement ou indirectement par Bourges Plus, dans  
leur création d'entreprises, avec plus de 500 000 euros  
de prêts d'honneur accordés à ces jeunes



Exposition de **Bourges Plus**  
sur **6 salons nationaux et  
internationaux**



**L'AMENAGEMENT**

**ET LE**

**TERRITOIRE**



# Aménagement et Territoire

## Présentation

Le pôle Aménagement et Territoire porte l'ensemble des politiques d'aménagement du territoire intercommunal et notamment l'élaboration des documents d'orientations stratégiques définissant ces politiques d'aménagement : PLUi, PLH, PDU, SCOT.

Il assure la coordination et le suivi du conseil de développement, et est en charge de l'élaboration et de l'animation du Contrat Régional de Solidarité Territoriale.

Il est composé de 5 directions; Aménagement, Urbanisme, Affaires Foncières, Développement Territorial et Observatoire Territorial, respectivement en charge

- de la démarche Action Cœur de Ville et de la maîtrise d'ouvrages des opérations structurantes du territoire (PRU 1, aménagement des ZA communautaires, équipements structurants – centre des congrès et centre aqualudique et de bien-être, (direction de l'Aménagement)
- des documents d'urbanismes de l'ensemble des communes du territoire et de l'élaboration du PLU Intercommunal et du Règlement Local de Publicité Intercommunal, et de la gestion de l'ensemble des autorisations liées au droit des sols et à la réglementation sur les ERP et la publicité (direction de l'Urbanisme)
- des stratégies foncières et de la gestion locative de l'agglomération et de la ville centre, et notamment des négociations foncières en lien avec les politiques publiques des deux collectivités, notamment le développement urbain et le développement économique (direction des Affaires Foncières)
- de la politique de l'Habitat, de la politique de la Ville, de la politique d'attribution des logements sociaux, de l'archéologie préventive, de la

politique de déplacements et des transports urbains, portées par l'agglomération (plan vélo intercommunal) et par l'Autorité Organisatrice des Mobilités (Agglobus), à travers notamment du Programme Local de l'Habitat, du Plan de Déplacements Urbains, et du schéma de cohérence territoriale (SCOT) dont le syndicat en charge de ce dossier est rattaché au service cohérence territoriale en 2018 (direction du Développement Territorial)

- de la collecte et de l'analyse des données relatives au développement du territoire, notamment en lien avec la démarche Bourges 2050 et en lien avec la politique de la ville et la politique des déplacements (direction de l'Observatoire Territorial).

## Coordination et suivi du Conseil de Développement

Le conseil de développement de BOURGES PLUS, est plus particulièrement en charge d'émettre des avis sur les dossiers en lien avec le développement et l'aménagement du territoire, notamment le contrat d'agglomération, les documents de planification et de stratégie territoriale : Agenda 21, Plan climat air énergie, schéma de cohérence territoriale, Plan Local d'Urbanisme, Programme Local de l'Habitat.

En 2018 le conseil de développement a été saisi par l'agglomération de la démarche « Action Cœur de Ville ». Il a par ailleurs été associé aux travaux d'élaboration du PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal), du PCAET (Plan Climat Air-Énergie Territorial) et a été informé de l'avancement des études de faisabilité concernant la réalisation d'un futur échangeur sur l'A71.

# Affaires Foncières

## Missions de la Direction

La Direction des Affaires Foncières, mutualisée depuis le 1er janvier 2015, fournit aux élus de la Communauté d'Agglomération et de la Ville de Bourges, les éléments de définition d'une politique en matière immobilière et foncière. Elle met en œuvre cette politique en utilisant les outils juridiques et financiers disponibles. Cette direction apporte une expertise foncière et immobilière dans le cadre de l'élaboration des projets d'aménagement.

Elle dispose de plusieurs secteurs d'activités :

- « **Patrimoine** » : secteur dédié aux locations et mises à dispositions sous toutes ses formes
- « **Action foncière** » : secteur dédié aux ventes, acquisitions, servitudes, intégrations de voies
- « **Gestion, location, recouvrement** » : secteur comptable dédié aux opérations de paiement et d'appels de loyers et charges, taxes foncières, gestion des copropriétés et toutes opérations financières liées à la direction

### **La Direction des Affaires Foncières base son activité sur les items suivants :**

#### **1 - Contribution à l'élaboration d'une politique foncière à long terme :**

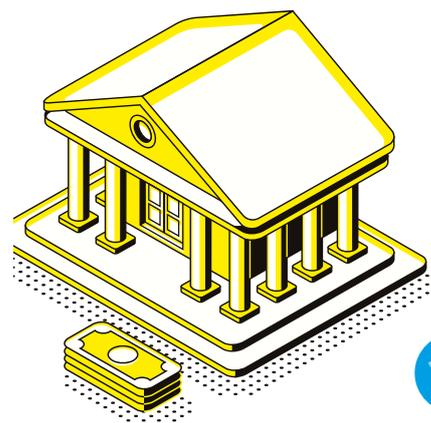
- Assurer une observation et une veille immobilière et foncière
- Élaborer des diagnostics et des référentiels fonciers
- Identifier les contraintes et les potentialités des sites (pollution, présence de réseaux, servitudes, archéologie, etc.)
- Établir la programmation immobilière et foncière et assurer sa cohérence avec la stratégie financière de la collectivité
- Mettre en place des stratégies partenariales (Etat et SAFER notamment)

#### **2 - Définition et mise en œuvre des procédures foncières adaptées :**

- Définir les outils fonciers appropriés à chaque situation
- Procéder à une évaluation foncière
- Réaliser des opérations d'acquisition (à l'amiable, par voie de préemption ou d'expropriation)
- Réaliser des opérations de cession
- Réaliser et accompagner les montages juridiques complexes (vente en l'état futur d'achèvement, divisions en volumes, copropriété, etc.)
- Conduire des négociations foncières et immobilières
- Constituer, gérer et valoriser des réserves foncières

#### **3 - Suivi des procédures d'acquisition/cession et rédaction des actes :**

- Rédiger des actes administratifs divers : acquisitions, cessions, baux, dossiers d'appels d'offres de cession, etc.
- Suivre les signatures des promesses de vente, compromis et actes notariés
- Organiser les enquêtes publiques liées aux affaires foncières
- Gérer les déclarations d'intention d'aliéner pour le compte de la Ville de Bourges avec un droit de préemption renforcé, ainsi que pour l'Agglomération qui, depuis 2016, est compétente dans les zones économiques,
- Gérer les préemptions ainsi que le droit de priorité



# Affaires Foncières

## Missions de la Direction

### 4 - Gestion du domaine public et privé de la collectivité :

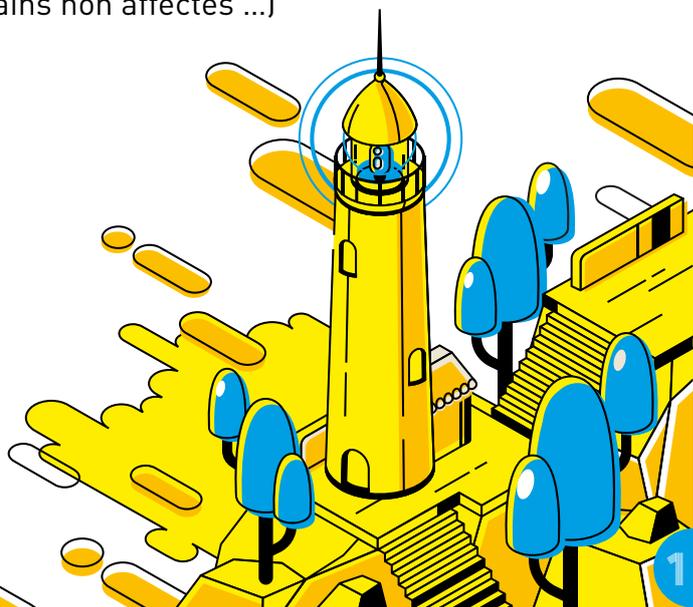
- Réaliser pour le compte de la collectivité des acquisitions (amiabes ou contentieuses)
- Procéder à la vente ou à la location de biens (terrains, bâtiments)
- Gérer le patrimoine économique de BOURGES PLUS (Centre d'Affaires de Lahitolle, Hôtel d'Entreprise, COMITEC, pôle commercial et tertiaire de la Chancellerie) ou commercial de la Ville de Bourges (Halle Saint Bonnet)
- Gérer les locaux destinés aux associations ou aux syndicats

- Effectuer le classement ou déclassement des biens
- Procéder aux intégrations de voies dans le domaine public pour le compte de la Ville de Bourges
- Mettre en place les servitudes liées au fonctionnement des services (notamment les servitudes de passage des réseaux publics)
- Gérer les logements de fonction pour le personnel de l'Agglomération et de la Ville

Enfin, la Direction est à la disposition des administrés pour les renseigner sur les données cadastrales sur le territoire de la Ville de Bourges.

## Actions phares 2018

- Actes de vente et/ou compromis dans le cadre de la commercialisation des terrains dans la ZAC du Moutet ;
- Bail emphytéotique administratif pour l'amélioration des installations du golf et l'optimisation de son exploitation ;
- Convention d'occupation avec BGE CHER pour la création d'un centre d'affaires des quartiers dans les locaux du pôle commercial et tertiaire de la Chancellerie ;
- Actes de vente et/ou compromis dans le cadre de la rationalisation des propriétés de la Ville de Bourges (terrains à bâtir lotissement de la Bergerie, terrain en tête de lac du Val d'Auron, ancien restaurant MBDA, locaux de la FOL, différents terrains non affectés ...)



# Affaires Foncières

## Perspectives 2019

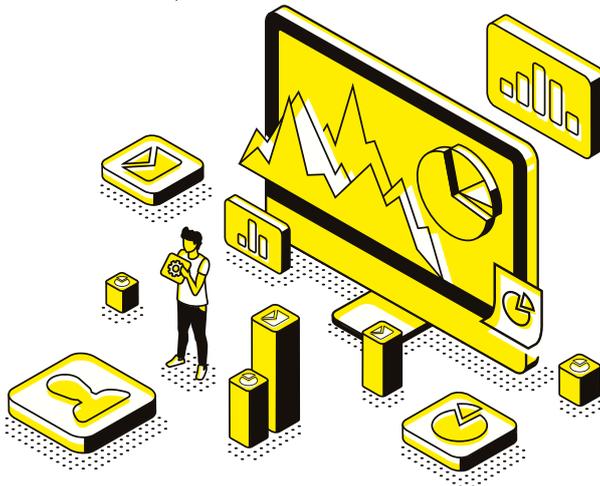


- Commercialisation des terrains à vocation économique notamment dans la ZAC du Moutet à Bourges et la ZA du Détour du Pavé à Saint-Doulchard
- Vente de terrains communaux de la Ville de Bourges dans les lotissements Bergerie et Merlattes, siège du CCAS, etc.
- Appel à projet pour le site du Bon Pasteur dans le cadre de l'Action Cœur de Ville

## Chiffres clés 2018

BOURGES PLUS et Ville de BOURGES				
	Type	Unité	2017	2018
Gestion du patrimoine	Conventions	Nb	416	375
Intégration de voies	Voies concernées	Nb	50	49
Servitudes	Servitudes diverses	Nb	35	37
Action foncière	Acquisitions / Transferts / Ventes	Nb	41	40
Cession de biens	Montant des ventes par l'Agglomération et la Ville de Bourges	k€	5 714 k€ *	944 k€
Droit de préemption	Déclarations d'Intention d'Aliéner	Nb	1460	1579

\* Montant incluant une cession de 19,8 ha au sein de la ZAC du Moutet.



# Aménagement

## Missions

La Direction Aménagement a été mutualisée à compter du 1er janvier 2016. Elle assure la maîtrise d'ouvrage, en régie ou déléguée, d'opérations d'aménagement complexes. Pour l'agglomération, elle contribue à la mise en œuvre du protocole de préfiguration du NPRU (Nouveau Programme de Renouvellement Urbain), elle réalise les études d'aménagement des zones économiques, et depuis mai 2018, elle pilote la démarche Action Cœur de Ville.

Elle conduit des études en matière d'urbanisme pré-opérationnel et de programmation urbaine ainsi que les études d'équipements structurants et des actions en faveur du commerce de centre-ville.

*Ce rapport d'activité fait état des missions de la direction relevant des compétences de BOURGES PLUS.*

## Actions phares 2018

### DEMARCHE ACTION CŒUR DE VILLE

L'Etat a lancé en avril 2018 une démarche pour requalifier les centres villes des villes moyennes en difficulté, marqués par une vacance importante des logements et des commerces. Bourges fait partie des 222 villes retenues par l'Etat pour bénéficier de la démarche Action Cœur de Ville.

Cette démarche est co-gouvernée par la Ville de Bourges et BOURGES PLUS. La convention est établie pour une durée de 6 ans et approuvée par 13 cosignataires (Etat, collectivités, bailleurs, chambres consulaires, financeurs) le 1er octobre 2018.

La phase d'initialisation est en cours pour finaliser le diagnostic, les orientations stratégiques et le programme d'actions. Des actions dites « matures » ont déjà été identifiées dans la convention : la requalification de l'îlot Victor Hugo, porte d'entrée vers la cathédrale, le renouvellement des Nuits Lumières, le soutien à l'Office de Commerce et de l'Artisanat de Bourges, l'exposition Avaricum, et l'OPAH-RU (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat – Renouvellement urbain).

Plusieurs actions de concertation ont été réalisées avec les partenaires institutionnels et économiques. Le Conseil de Développement a été associé à la démarche à travers une saisine officielle du Président de l'agglomération.



# Aménagement

## Actions phares 2018

### ZAC LAHITOLLE

Les études d'aménagement phase 2 et 3, en vue de la reprise des travaux au sud de la Salle d'Armes, ont été réalisées. Les études de dépollution de la phase 3 permettent de préciser les conditions d'optimisation des coûts de dépollution en stockant sur place les terres polluées.



### ZAC LE DETOUR DU PAVE

L'agglomération envisage la viabilisation d'une zone du Détour du Pavé en vue d'accueillir l'implantation d'entreprises sur la commune de Saint Doulchard. Une étude de maîtrise d'œuvre a été engagée pour l'aménagement de cette zone d'activités.

### ETUDE SUR LES EQUIPEMENTS STRUCTURANTS DE L'AGGLOMERATION (CENTRE AQUALUDIQUE/CENTRE DES CONGRES)

Lancée fin 2017, la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réalisation d'études d'opportunités et de préfiguration d'un centre des congrès et d'un centre aqualudique s'est poursuivie en 2018 par une étude de programmation pour la réalisation d'un centre aqualudique et de bien-être, et une réflexion sur les modes de réalisation de l'équipement.

Des études techniques préalables ont été conduites : levés topographiques, mission de reconnaissance géotechnique ont été réalisées. Une étude sectorielle sur les potentiels de développement urbain à proximité du site pressenti a été engagée dans le cadre de l'élaboration du PLUI.

# Aménagement

## Actions phares 2018

### ETUDES DE FAISABILITE SUR DE NOUVELLES ZONES D'ACTIVITES

Etude Félix Chédin (dont COMITEC) : situé au nord de la gare de Bourges, l'étude a pour objectif de définir des hypothèses de programmation urbaine permettant à la collectivité de mesurer le potentiel de ce secteur et le coût de sa restructuration. Cette mission doit également permettre de définir une identité au quartier en lui donnant une visibilité et en améliorant son fonctionnement.

Etude Pont de Brand, sur la commune de St Doulchard : dans le cadre de l'élaboration du PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal), BOURGES PLUS s'interroge sur le devenir des zones d'activité de son territoire. L'étude a pour objectif de déterminer la faisabilité et la programmation de cette zone d'activité potentielle sur un périmètre de 35 hectares. Diagnostic reçu fin 2018.

## Perspectives 2019

- Zones d'Activités Economiques : Poursuite des études de faisabilité sur les projets de Zones d'Activités Economiques.
- Elaboration du programme d'actions Cœur de Ville décliné sur 6 ans conjointement avec la Ville de Bourges.
- Démarrage des travaux de la 2<sup>ème</sup> phase de l'opération Lahitolle, ainsi que des travaux d'aménagement de la zone du Détour du Pavé.
- Etude Bois de Givray : Sur la commune de Trouy, une étude sera menée quant à l'extension potentielle de cette zone d'activité sur une superficie supplémentaire de 8 hectares, au sud de la zone actuelle.

## Chiffres clés 2018

Indicateurs Communauté d'Agglomération BOURGES PLUS			
Désignation de l'indicateur	Unité	2017	2018
Projets d'aménagement en cours	Nb	3	3
Budget des études en maîtrise d'ouvrage	k€	315 k€	593 k€
Réunions pour le suivi des Zones d'Activités Economiques concédées à un aménageur	Nb	5	8



# Développement Territorial

## Missions de la Direction

La Direction du Développement Territorial de BOURGES PLUS, propose et met en œuvre les politiques publiques structurantes contribuant à développer l'attractivité du territoire tout en assurant un équilibre de l'aménagement de l'espace intercommunal.

Ses missions sont articulées entre 3 périmètres : celui de BOURGES PLUS, d'Agglobus et du SIRDAB.

Son champ d'activité concerne plusieurs compétences de l'agglomération en matière d'aménagement du territoire : la politique de la ville, l'habitat, les aires de stationnement pour les gens du voyage, l'archéologie, et la mobilité dont tout particulièrement l'aménagement des réseaux cyclables du plan vélo intercommunal.

Depuis le comité technique d'octobre 2018, elle est organisée en 5 services :

- Politique de la Ville intégrant l'équipe du contrat de ville et la direction de projet NPRU (Nouveau Programme de Renouvellement Urbain)
- Habitat
- Archéologie préventive
- Mobilité durable et transports
- Cohérence territoriale

***Ce rapport d'activité fait état des missions de la direction relevant des compétences de BOURGES PLUS.***

## Politique de la ville

L'étude urbaine a été finalisée sur la base des études thématiques réalisées préalablement et des ateliers de co-construction menés avec les habitants. Après une première présentation du projet à l'ANRU en comité d'engagement intermédiaire le 2 juillet 2018, un projet de convention a été proposé au comité d'engagement de l'ANRU, le 20 décembre dernier.

La démarche d'évaluation à mi-parcours du Contrat de Ville a été lancée avec un appui méthodologique et d'animation du centre régional de ressources Villes au Carré.

## Actions phares 2018

La démarche de Gestion Urbaine et Sociale de Proximité (GUSP) a débuté. Elle est intégrée au volet « cadre de vie » du contrat de ville 2015-2020 de l'agglomération et doit être déclinée dans la convention du NPRU (Nouveau Programme de Renouvellement Urbain).

Enfin, dans le cadre de l'appel à projets 2018 du contrat de ville de l'agglomération de Bourges 2015-2020, BOURGES PLUS a soutenu au regard de ses compétences 5 actions pour un montant total de 37 k€ (cf. indicateurs pour le détail).

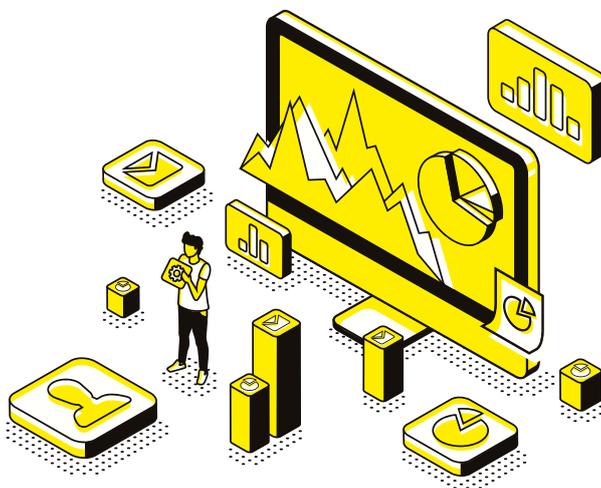
## Perspectives 2019

- Création du service Politique de la ville.
- NPRU (Nouveau Programme de Renouvellement Urbain) : adaptation du projet aux observations communiquées par l'ANRU (Agence Nationale de la Rénovation urbaine) et ses partenaires, formalisation et signature de la convention pluriannuelle, démarrage des premières opérations de démolitions et de réhabilitations dès lors que leur pré-conventionnement aura été validé.
- Dans le cadre de la « Grande mobilisation nationale pour les habitants des quartiers » une quarantaine de mesures devront être intégrées dans les contrats de villes qui sont prorogés jusqu'en 2022.
- Signature de la convention pluriannuelle du NPRU et de la convention de Gestion Urbaine et Sociale de Proximité

## Chiffres clés 2018

Opération	Organisme soutenu	Montant subvention attribuée par Bourges PLUS
Plateforme mobilité	Accueil et Promotion	3 k€
Soutien à l'entrepreneuriat	BGE-CHer Anna	10 k€
Développement et animation économique	Tivoli Initiatives	15 k€
Projet Recycl Eco Tri	Bourges Agglo Service	7 k€
Incitation à l'entrepreneuriat féminin	ADIE	2 k€
<b>Montant total des subventions attribuées</b>		<b>37 k€</b>

Subventions attribuées		
Année	2017	2018
Montant	43 k€	37 k€



## Actions phares 2018

### Habitat social

La programmation de logements sociaux se monte à 57 logements neufs dont 55 ont bénéficié d'un soutien de l'agglomération pour un montant de 270 k€ (cf chiffres clés). L'agglomération a décidé de financer une opération de réhabilitation thermique de 100 logements (Pré Doulet) et la résidentialisation d'une autre résidence de France Loire (Saint Privé) pour un montant de 234 k€.

Le Fonds National des Aides à la Pierre (FNAP) a attribué une aide de 280 k€ pour la démolition de 56 logements aux Fonds Gaidons à Bourges.

### Habitat Privé

En 2018, 103 logements du parc privé ont fait l'objet d'un financement conjoint de la part de l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat (ANAH) et de la communauté d'agglomération BOURGES PLUS.

L'étude pré-opérationnelle d'OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) a abouti à la mise en place d'une OPAH de droit commun sur l'agglomération et une OPAH de type Renouvellement Urbain (OPAH RU) sur le centre-ville de Bourges.

### Accueil des gens du voyage

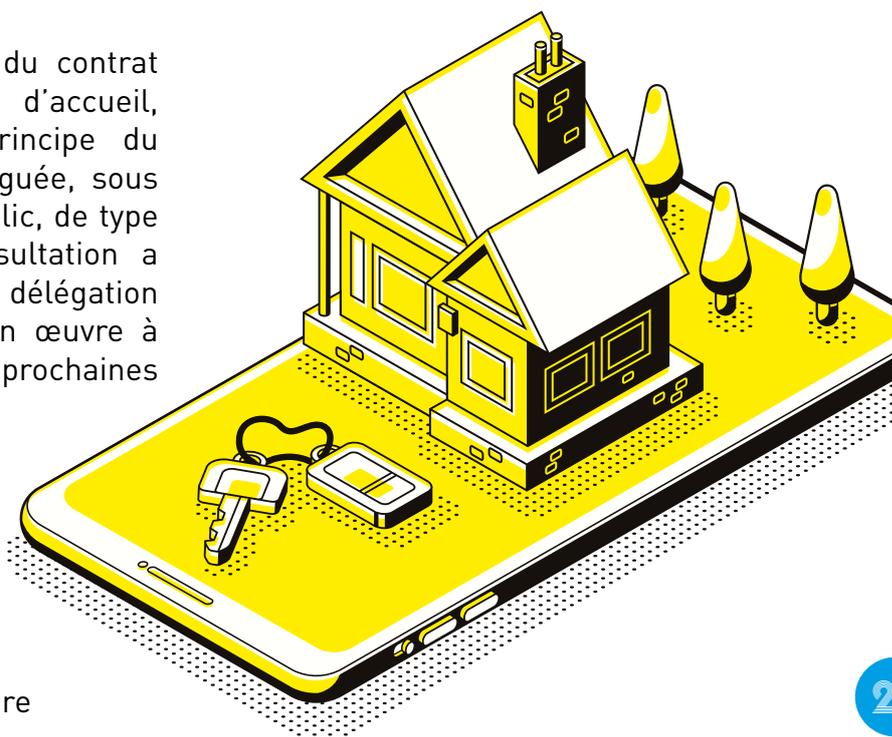
Suite à la résiliation par ADOMA du contrat passé pour la gestion des aires d'accueil, BOURGES PLUS a adopté le principe du renouvellement d'une gestion déléguée, sous forme de concession de service public, de type affermage. La procédure de consultation a abouti à la signature d'une nouvelle délégation service public avec VESTA mise en œuvre à compter du 16 avril 2018 pour les 5 prochaines années.

Dans le cadre de la réforme des attributions de logements sociaux, l'agglomération pilote l'élaboration des conventions (document cadre sur les orientations en matière d'attribution, Convention intercommunale d'attribution, Plan partenarial de gestion de la demande) dans un nouveau cadre partenarial (Conférences Intercommunales du logement en mars et novembre 2018).

Le document cadre a été approuvé par l'agglomération en septembre 2018.

Elle a vocation à constituer le volet d'intervention en matière de requalification de l'habitat du programme d'Action Cœur de Ville.

Ces conventions d'OPAH ont été signées le 31 décembre 2018 pour une durée de 5 ans. Le montant total des aides sur la durée du dispositif s'élève à plus de 7,8 millions d'€ et visent près de 700 logements.



## Perspectives 2019

- Mise en place d'une Maison de l'Habitat et du Cœur de Ville.
- Poursuite des OPAH et mise en place d'un nouveau dispositif de ravalement de façades en lien avec celui de la ville.
- Elaboration et signature des conventions d'application de la réforme des attributions et mise en œuvre des outils opérationnels et de suivi.



## Chiffres clés 2018

### Habitat social

Commune	Opération	Bailleur	Nombre de logements		Subvention Etat	Subvention BOURGES PLUS
			PLUS *	PLAI **		
MORTHOMIERS	Lotissement Les Crias	SA France Loire	3	2	11,5 k€	12,5 k€
TROUY	Lotissement Le Clos St Joseph	SA France Loire	12	3	17,25 k€	82,5 k€
BOURGES	Avenue de Gaulle	SA France Loire	10	4	23 k€	70 k€
Total logements ordinaires 2018			25	9	51,75 k€	165 k€
BOURGES	Pension de famille	SA France Loire	-	21	120,75 k€	105 k€
Total hébergement 2018				21	120,75 k€	105 k€
BOURGES	Démolition des Fonds Gaidons	SA France Loire		56	280 k€	-
Total démolitions 2018				56	280 k€	-
Total général 2018 (arrondi)					452 k€	270 k€

\* PLUS : Prêt Locatif à Usage Social. \*\* : Prêt Locatif Aidé d'Intégration.

#### Soutien de BOURGES PLUS dans la programmation de logements locatifs sociaux

Type d'intervention	Nom de l'ensemble de logements	Bailleur	Montant subvention attribuée par BOURGES PLUS
Résidentialisation de 86 logements	Résidence Saint Privé	SA France Loire	34,4 k€
Réhabilitation énergétique de 100 logements	Résidence du Pré Doulet	SA France Loire	200 k€
Montant total des subventions attribuées (arrondi)			234 k€

### Habitat privé

	Dotation Initiale	Montant en engagé	Montant disponible	% consommation de Crédit
Anah	784 k€	653 k€	130 k€	83%
BOURGES PLUS	300 k€	212 k€	88 k€	71 %

# Archéologie Préventive

## Actions phares 2018

### Diagnostiques et fouilles d'archéologie préventive

En 2018, le service archéologie préventive a réalisé 9 opérations de diagnostic sur les communes de Bourges, de La Chapelle-Saint-Ursin, de Trouy et de Saint-Doulchard. L'opération menée dans l'emprise de l'ancienne usine des sirops Monin a notamment établi la présence de nombreuses sépultures témoignant de l'existence d'une succession de nécropoles s'échelonnant de la fin de l'antiquité romaine, jusqu'aux 16<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> siècles. Pour l'époque moderne, outre la fondation du couvent des Capucins, les archéologues ont mis au jour des sépultures de catastrophes liées à des épidémies de peste.

Le service a également été mobilisé dans le cadre du travail de post-fouille consistant à compiler et interpréter les données issues des opérations des pentes de Séraucourt à Bourges (nouvelle maison de la culture) et des « Grands Fossés » à Vasselay (rocade nord-ouest). Le mobilier archéologique a été expertisé par les céramologues, anthropologues et archéozoologues du service. Les rapports d'opération seront déposés au Service Régional de l'Archéologie dans le courant de l'année 2019.

Le service a aussi poursuivi en 2018 la reconnaissance en sous-sol des « Jardins de l'archevêché » à Bourges, en réalisant trois sondages carottés à l'emplacement du tracé du fossé défensif de la ville gauloise Avaricum.



Sépulture de catastrophe, diagnostic Monin (Bourges)



Animation durant la Fête de la science (Lahitolle, Bourges)

### Transmission

À côté d'une dizaine d'actions de transmissions scientifiques (colloques internationaux, publications), le service s'est particulièrement mobilisé en 2018 autour d'animations et de conférences à destination du grand public (notamment : mardis de la science, journées européennes du patrimoine, fête de la science) et des scolaires (interventions à l'école élémentaire Auron de Bourges et au collège de Saint-Germain-du-Puy).

Le service a également accueilli un collégien en classe de 3<sup>e</sup> dans le cadre d'un stage d'observation en milieu professionnel.

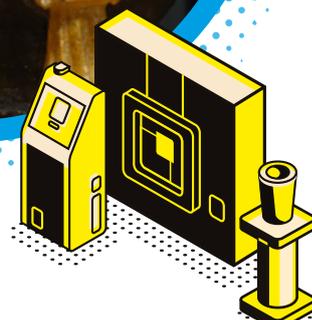
# Archéologie Préventive

## Perspectives 2019

- Activité de diagnostic soutenue avec plusieurs projets identifiés (Détour du Pavé à Saint-Doulchard, Adjudant-Chef Debat, ZAC de Breuzes, rue Littré et fin de l'ilot Victor Hugo à Bourges ; les Laburets à La Chapelle-Saint-Ursin)
- Potentiel chantier de fouilles archéologiques sur l'ancien site de l'entreprise Monin
- Préparation d'une exposition sur les fouilles Avaricum entre juin et novembre.

## Indicateurs

Année	2017	2018
Nombre de diagnostics préventifs	8	9
Nombre de fouilles préventives	2	2



## Actions phares 2018

### Plan Vélo Intercommunal

Suite à l'adoption du plan vélo intercommunal en juin 2017, la place du vélo progresse au sein de l'agglomération avec la réalisation de bandes cyclables sur un premier tronçon de la Rue Louis Mallet, et sur le boulevard de la République. 2018 a également vu la préparation d'une étude de maîtrise d'œuvre qui va permettre de poursuivre les réalisations de la phase 1 du plan Vélo Intercommunal sur plus de 15 km.

### Etude de hiérarchisation de la voirie

Une étude de circulations a été lancée pour proposer une réorganisation des circulations sur les voiries du territoire de l'agglomération.

Cette réorganisation doit permettre :

- L'accompagnement des grands projets du territoire (développement).
- La valorisation des espaces publics, en particulier sur les centralités (enjeu majeur : Cœur de Ville de Bourges).

La réalisation des itinéraires cyclables programmés : plans vélos communaux et intercommunal, et des projets de transports collectifs (pôles d'échanges, BHNS/couloirs de bus).

- Le maintien d'une bonne accessibilité automobile.

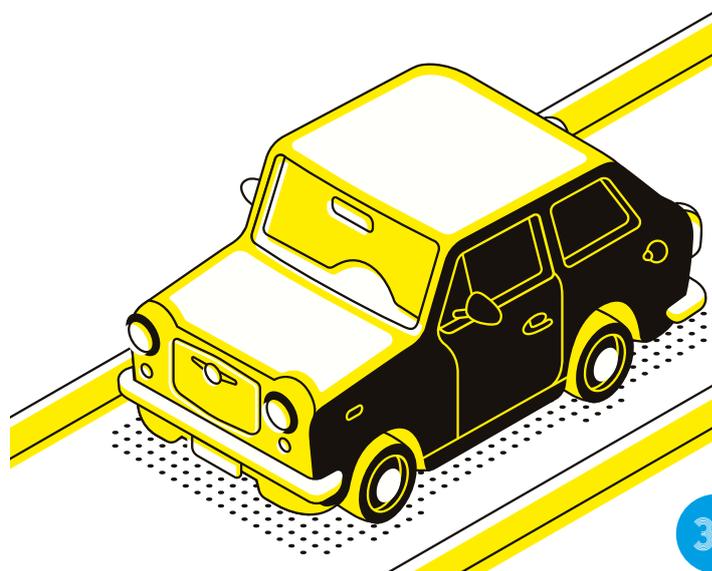
Pour mener cette démarche, BOURGES PLUS s'appuie sur un prestataire (TRANSITEC) et a fait réaliser des enquêtes circulation au printemps 2018 (enquêtes origine destination et comptages ponctuels) qui ont permis d'établir la structure du trafic (boulevards, centre-ville).

Ces enquêtes et les différentes analyses menées ont permis de constater que plus de la moitié de véhicules circulant dans le centre-ville y sont en transit (ne font que traverser le centre-ville).

Un plan directeur de réorganisation de la circulation automobile été adopté pour les années à venir : son objectif est d'apaiser la circulation dans le cœur de la ville centre, et de faire davantage de place aux piétons, aux vélos et aux transports collectifs, tout en garantissant des circulations fluides sur les axes majeurs. Côté transports collectifs, AggloBus a mis en place une tarification solidaire et sur le réseau urbain, la navette dessert depuis cette année la Rue Jean Baffier en double sens.

### Mise en œuvre du Schéma Directeur d'Accessibilité par Agglobus

Le lancement d'un marché de travaux a permis la mise en accessibilité de plus de 100 arrêts inscrits au schéma directeur d'accessibilité d'AggloBus.



# Mobilité Transports



## Perspectives 2019

- Poursuite de la mise en œuvre de la phase 1 du Plan Vélo Intercommunal
- Poursuite du Schéma directeur d'Accessibilité d'AggloBus
- Etudes de conception des pôles d'échange et Bus à Haut niveau de service (Agglobus)

## Chiffres clés 2018

Aménagements cyclables financés au titre du Plan Vélo intercommunal de BOURGES PLUS	
Année	2018 *
Nombre de projets	2
Linéaire cyclable aménagé	1 400 m
Montant total des investissements	265 k€

\* Pas de chiffre en 2017 compte-tenu du démarrage de cette opération



# Contrat Régional de Solidarité Territoriale

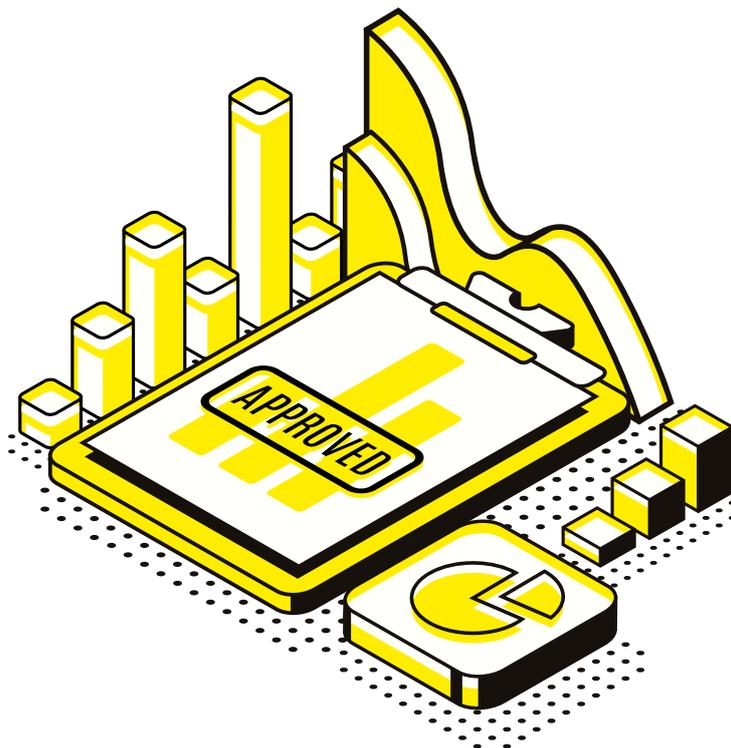
## Actions phares 2018 et Perspectives 2019

Le Contrat Régional de Solidarité Territoriale (CRST) a été approuvé par le Conseil Communautaire du 25 juin 2018, puis signé le 13 juillet 2018 entre BOURGES PLUS, la Ville de Bourges et la Région Centre-Val de Loire pour une durée de 6 ans (juin 2018 - juin 2024). Le montant de l'enveloppe globale du contrat est de 16 000 k€ environ.

Si la transmission à la Région d'environ 15 projets, concernant l'ensemble des axes du CRST, est prévue, un ajustement sera nécessaire en lien avec le NPRU.

## Chiffres clés 2018

Projets déposés par BOURGES PLUS en Commission Permanente Régionale	
Année	2018
Nombre de projets	12
Taux de consommation de l'enveloppe globale	23 %
Montant total des subventions versées de l'année	3 697 k€



# Observatoire Territorial

## Missions de la direction

Les principales missions de l'observatoire territorial sont de réaliser des études afin d'observer et de connaître notre territoire pour mener à bien divers projets, politiques et stratégies.

La direction de l'observatoire territorial apporte sa contribution à des projets grâce à différentes missions:

- **La réalisation d'observatoires sectoriels** (par exemple, l'Atlas du Logement Social)
- **Le Benchmarking** (par exemple pour la problématique des implantations commerciales en ville moyenne)
- **Contribution aux travaux d'élaboration et d'évaluation des politiques publiques** (comme le PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) )
- **Réalisation d'études territoriales** (comme le portait de territoire)
- **Réflexion prospective** (comme l'étude « Demain Bourges, Trajectoires 2050 »)
- **Réflexion et actions autour du concept de territoire intelligent**
- **Gestion des données géographiques et réalisation de cartographies** liées à l'aménagement, l'urbanisme et le développement territorial

## Actions phares 2018

### HABITAT ET POLITIQUE DE LA VILLE

- Elaboration de la plus grande partie du tableau de bord du logement en collaboration avec la Direction du Développement Territorial de la DGA-AT. Cette observation doit compiler des données permettant d'avoir une vision synthétique des enjeux de l'habitat sur le territoire de l'Agglomération.
- Livraison de la première édition d'un atlas du logement social. L'atlas du logement social de BOURGES PLUS a pour objectif de dénombrer, localiser, caractériser les logements du parc social de BOURGES PLUS (renseignements à l'immeuble).
- La participation à l'évaluation à mi-parcours du PLH (Programme Local de l'Habitat).
- Participation à l'élaboration d'un document d'étape en vue de l'évaluation du PRU 1 (Projet de Rénovation Urbaine).
- Actualisation de la partie quantitative du diagnostic du Contrat de Ville.

### URBANISME ET AMENAGEMENT

L'observatoire territorial a continué à apporter une contribution technique à des sujets transversaux, tels que le PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal), le potentiel des ZAC à vocation économique, et l'Action Cœur de Ville (action visant à dynamiser l'hyper centre de Bourges).

### TERRITOIRE INTELLIGENT

Organisation d'ateliers de travail transversaux à la DGA-AT (Direction Générale Adjointe Aménagement et Territoire) sur le Territoire Intelligent et ses enjeux, en application de la stratégie Territoire Intelligent formalisée en 2017. Trois thématiques majeures ont été retenues : Le mode projet, la démocratie participative, l'affichage numérique.

### ETUDES ET STATISTIQUES

- Participation tout au long de l'année au projet (Ville de Bourges) de concertation avec la population « Demain Bourges Trajectoires 2050 » (7 séminaires dans l'année 2018). Ce travail a comporté la réalisation d'un portrait de territoire à l'échelle de l'aire urbaine de Bourges.
- Soutien technique au Cabinet du Maire de Bourges dans la mise en forme de données sur les professions médicales, ainsi que pour la création d'une couche SIG à ce sujet.
- Création d'un document synthétique à disposition des élus, voué à être actualisé chaque année : 8 indicateurs socio-économiques (chiffres 2017).

# Observatoire Territorial

## Perspectives 2019

- Parution du tableau de bord du logement qui sera ensuite réactualisé périodiquement (tous les 2 ans).
- Réflexion sur la mise en place d'un tableau de bord NPRU (Nouveau Programme de Renouvellement Urbain) mis à jour idéalement de manière annuelle.
- La traduction géographique du projet NPRU concernant le parc social :  
Il portera sur l'identification des bâtiments voués à être démolis, réhabilités ou résidentialisés.
- Mise à jour du réseau régulier AGGLOBUS dans le SIG.
- Obtention de tous les fichiers immobiliers et fonciers de la DREAL concernant le territoire (comme par exemple **FILOCOM** - Fichier des **LO**gements par **COM**mune).

## Chiffres clés 2018

Désignation de l'indicateur	Unité	2017	2018
Etudes documentaires réalisées	Nombre	5	5
Etudes d'observation réalisées	Nombre	10	8
Cartes et infographies produites	Nombre	122	86
Formations collectives (SIG)	Nombre de personnes formées	14	8
Assistance à projets de la DGA-AT	Nombre de projets	5	4



# Urbanisme

## Missions de la direction

La direction de l'Urbanisme assure la mise en œuvre pour le compte de l'agglomération et des communes des politiques d'urbanisme. Elle les accompagne tant lors de l'élaboration des documents d'urbanisme (Plan Local d'Urbanisme, Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur...) qu'à l'occasion de l'instruction des différentes autorisations d'occuper le sol. Elle intervient également dans la définition et l'application de la réglementation des dispositifs publicitaires et des enseignes.

La direction est donc structurée autour de quatre missions principales :

- **Documents d'urbanisme** : Réalisation des dossiers de plan local d'urbanisme et conduite de leur procédure d'élaboration.
- **Règlement Local de Publicité** : Réalisation des études d'élaboration du règlement de sa prescription à son approbation.
- **Droits des sols** : Instruction pour le compte des communes des autorisations d'occuper le sol (permis de construire, déclaration préalable de travaux, autorisation de travaux pour les établissements recevant du public, autorisation préalable de publicité et enseigne), conseil aux demandeurs, contrôle de la conformité des travaux.
- **Taxe Locale sur la Publicité et les Enseignes (T.L.P.E.)** : Enregistrement des déclarations, contrôle de conformité, assiette de la taxe.

### PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

- A l'issue de la phase de diagnostic, l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) s'est poursuivie avec l'étude du Projet d'Aménagement et de Développement Durables. Les principales orientations (développement économique, habitat, mobilité, environnement) ont été discutées en comités de pilotages, et lors de réunions publiques de concertation avec les habitants.
- Pendant l'élaboration du PLUi, les documents communaux peuvent continuer à évoluer. Pour permettre à la commune de La Chapelle Saint Ursin de faciliter la réalisation d'une opération d'aménagement, un dossier de modification du Plan Local d'Urbanisme a été élaboré et a été approuvé par le conseil communautaire en décembre 2018.

### REGLEMENT LOCAL DE PUBLICITE INTERCOMMUNAL

- Pour adapter la réglementation locale sur la publicité sur le territoire de l'agglomération afin de mieux répondre aux évolutions réglementaires ainsi qu'à l'apparition de nouveaux modes d'affichage (publicité numérique par exemple), l'étude d'un nouveau règlement local de publicité intercommunal a été engagée avec l'appui du bureau d'études Cadre et Cité.

## Actions phares 2018

L'année 2018 a été mise à profit pour élaborer le diagnostic territorial et identifier les pistes d'évolution à envisager.

- Le comité de pilotage s'est réuni à trois reprises pour en discuter.

### PRINCIPALES AUTORISATIONS D'OCCUPER LE SOL

#### Activités Economiques :

Bourges secteur du Moutet

- Extension de l'entreprise ASB (allée Saint Hélène)
- Création d'une plateforme de transit et de bureaux- par la société Schenker
- Création d'un centre de Tri Groupe La Poste Saint Doulchard Chaumes du Lac
- Immeuble de Bureaux- Groupe Enedis

#### Logements :

Bourges :

- Création de 18 logements Avenue Pierre Bérégovoy
  - Création de 11 logements rue Jacques Cœur
- Trouy : Permis d'aménager 14 lots rue des Acacias  
La Chapelle Saint Ursin : Permis d'Aménager 21 lots  
- Les Fontaines

### • Plan Local d'Urbanisme Intercommunal :

Après le débat sur le projet d'aménagement et de développement durables, le travail va se poursuivre avec les communes sur l'établissement du document cartographique qui va définir le statut de chacune des zones constructibles du futur document. A chacune de ces zones, un règlement particulier sera associé qui définira ce qu'il est possible de construire sur les différentes entités foncières.

Ces documents réglementaires feront référence pour l'instruction des futurs permis de construire.

L'élaboration du projet de Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) sera conclue en juin 2019 avec l'arrêt du projet en conseil communautaire. S'ouvrira ensuite la phase d'enquête publique en vue de l'approbation du PLUi fin 2019.

### • Règlement Local de Publicité Intercommunal :

Organisation du débat sur les orientations et objectifs du futur règlement au sein du conseil communautaire et des conseils municipaux.

La concertation se poursuivra au travers de rencontres avec les professionnels de l'affichage et des enseignes ainsi qu'avec la population lors d'une réunion publique.

Le travail d'élaboration se poursuivra avec l'étude du plan de délimitation des secteurs où la publicité sera autorisée et d'un règlement associé.

En juin 2019, le projet de règlement local de publicité sera soumis pour validation au conseil communautaire. Par la suite l'avis des communes, des services associés (Etat, Chambres consulaires ...) sera sollicité ainsi que celui de la population au travers d'une enquête publique.

Le dossier définitif sera soumis à l'approbation du conseil communautaire lors de sa séance du mois de décembre.

### • Autorisations d'occuper le sol :

La commune de Mehun sur Yèvre intégrera l'agglomération de BOURGES PLUS en janvier 2019 La prise en charge de l'Instruction des autorisations d'urbanisme pour le compte de la commune de Mehun sur Yèvre sera alors assurée par le service mutualisé du droit des sols.

## Chiffres clés 2018

		Indicateurs Ville de Bourges		
Désignation de l'indicateur	Unité	2017	2018	
Nombre de dossiers TLPE instruits	Nb	335	389	
Recettes TLPE afficheurs	k€	472 k€	490 k€	
Nombre de dossiers instruits (service Autorisation du droit des sols)	Nb	PC (Permis de Construire)	196	183
		DP (Déclaration Préalable)	473	533
		Autres	1841	2112
		Total	2510	2828
Nombre de conformités réalisées	Nb	81	84	

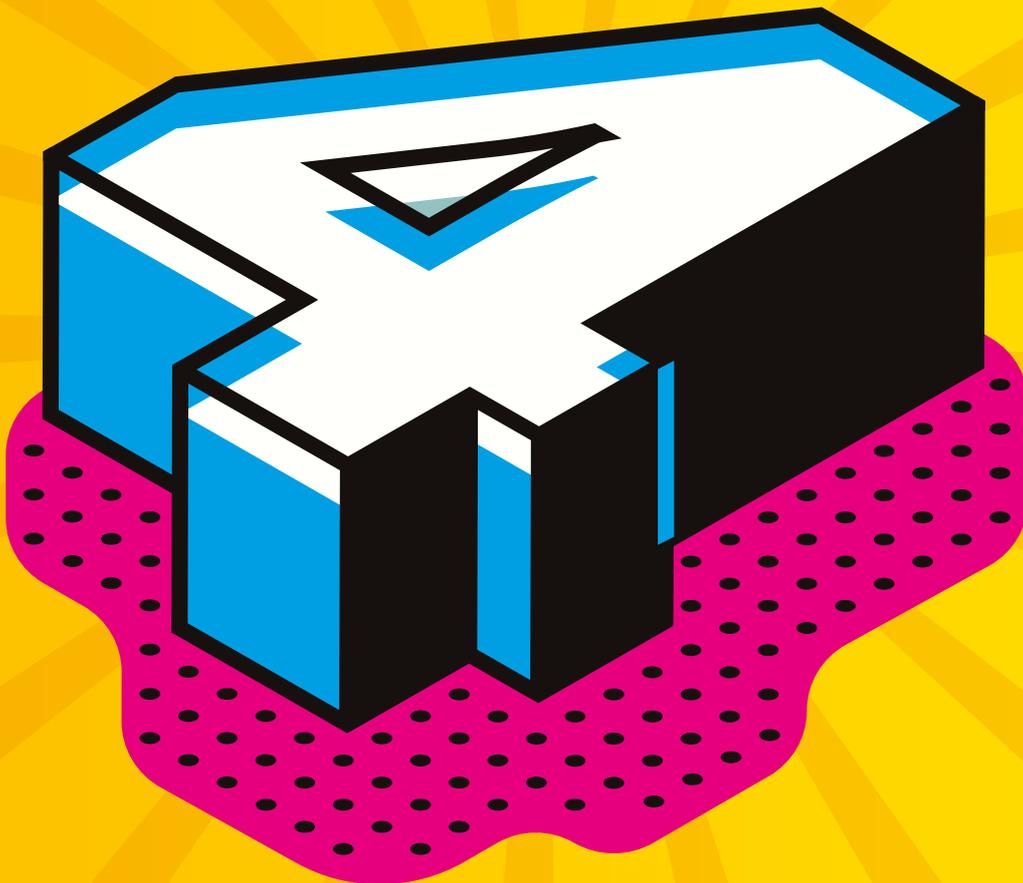
Indicateurs Communauté d'Agglomération BOURGES PLUS			
Désignation de l'indicateur	Unité	2017	2018
Nombre de dossiers instruits hors Ville de Bourges (service Autorisation du droit des sols)	Nb	860	817



**LES MOYENS**

**ET LES**

**RESSOURCES**



# Relations humaines

## Missions de la direction

**Les missions de la DMRH : des fonctions ressources au service des besoins évolutifs des trois collectivités :**

Direction mutualisée depuis 2015 entre la Ville et l'Agglomération, la DRMH renforce actuellement le processus d'intégration de la gestion RH des agents du CCAS. Forte de 49 agents, la Direction a en charge la définition, l'élaboration et la mise en œuvre des politiques ressources humaines des trois collectivités : recrutement, formation, carrière, rémunération, santé et sécurité au travail, action sociale.

L'articulation de ces politiques est pensée autour d'enjeux stratégiques tels que le renforcement de la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences et le pilotage de la masse salariale dans un contexte de resserrement des contraintes budgétaires pesant sur les collectivités. Il convient en effet de prendre en considération les transformations de certains métiers et l'évolution des besoins des directions et des agents qui leur sont rattachés pour l'exécution des missions.

## Actions phares 2018

### Renforcement du dialogue social

L'année 2018 aura permis de marquer une étape importante dans la conduite du dialogue social avec d'une part la préparation des élections professionnelles du 6 décembre, d'autre part la conclusion de deux protocoles avec les organisations syndicales, l'un concernant la Ville et le CCAS, l'autre concernant Bourges Plus.

Les élections professionnelles représentent toujours un temps fort de la vie des collectivités. Celles du 6 décembre dernier avaient une double spécificité : elles sont intervenues seulement 4 ans après celles de 2018, c'est désormais la périodicité de cette échéance ; surtout, elles ont permis la mise en place de nouvelles instances paritaires dans un contexte de fusion entre celles de la Ville et du CCAS d'une part et de Bourges Plus d'autre part. Nos trois collectivités sont ainsi désormais dotées d'instances paritaires communes : cela concerne donc le Comité technique, le CHSCT, les CAP et les CCP (Commission consultatives paritaires, pour les agents contractuels, installées à partir de l'année 2019).

Deux protocoles ont été signés le 6 juillet 2018 avec les organisations syndicales, l'un concernant la Ville et le CCAS, le second concernant Bourges Plus. Ces protocoles ont porté sur :

- l'amélioration du régime indemnitaire de certaines catégories de personnel,
- l'action sociale en faveur du personnel à travers un relèvement du montant de la subvention attribuée au COSC ainsi que par une augmentation de la participation de la Collectivité aux repas pris par le personnel de nos trois Collectivités dans les restaurants administratifs de Bourges
- la protection sociale complémentaire, avec un relèvement du niveau de participation de l'employeur pour chacune des trois catégories A, B et C.

### Développement du partage de la fonction RH

A l'occasion du dernier trimestre de l'année 2018, la DMRH a mis en place un processus de rencontres régulières (toutes les 6 semaines en moyenne) avec les DGA et les directions, de manière à enrichir le contenu des politiques RH. Ces rencontres permettent d'échanger sur l'actualité RH et d'avoir de réels discussions et débats autour des différents dispositifs RH à concevoir et à mettre en œuvre. Il est en effet essentiel de pouvoir garantir une réelle concertation, gage d'une meilleure compréhension et d'une plus forte adhésion à ces politiques.

### Modernisation des outils

La modernisation des outils s'est poursuivie en 2018 avec plusieurs chantiers, dont notamment la numérisation des dossiers des agents, qui a entraîné de profonds changements dans le quotidien de travail des agents de la DMRH. Le processus de numérisation a été piloté par les services de la DMSI. Il permet de disposer de l'intégralité des pièces constituant les dossiers des agents, avec un plan de classement rigoureusement identique pour tous les agents, quelle que soit leur collectivité.

L'autre dossier significatif concerne la poursuite du déploiement de l'outil relatif à la gestion des temps, avec la montée en charge du logiciel Horoquartz.

# Relations humaines

## Perspectives 2019

### Structuration de la démarche de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences :

Comme indiqué plus haut, l'évolution du contexte des trois collectivités conduit à placer la structuration de la démarche de GPEC au centre des priorités stratégiques de la politique RH. Conduite et coordonnée par la DMRH, cette démarche prend nécessairement appui sur une première étape d'audit des Directions métiers, pour procéder à un toilettage du répertoire des métiers commun aux trois collectivités. Cet outil qui constitue le répertoire des métiers est en effet le pivot de tout le processus de la GPEC, qui doit conduire à définir notamment par la suite :

- les évolutions attendues en matière d'orientation de la politique de mobilité et de recrutement, avec une diversification de ses outils et leviers ;
- la construction d'un plan de formation adossé à un partenariat avec le CNFPT
- l'ajustement de certaines actions relevant du management de la santé et de la sécurité au travail.

### Lancement d'un plan d'actions pour le management des cadres :

L'année 2019 a permis d'organiser un séminaire de l'encadrement commun aux trois collectivités. Organisé dans une logique participative avec mise en place d'ateliers thématiques, il doit déboucher sur la formalisation d'un plan d'actions opérationnel courant jusqu'à la fin du mandat. L'objectif de ce plan est de renforcer l'outillage méthodologique des cadres et de leur permettre de poursuivre les partages d'expériences et leur offrir ainsi la possibilité de conforter leur posture.

### Poursuite du dialogue social dans un cadre structuré et formalisé :

L'année 2019 a permis de formaliser un agenda social validé par M. le Président-Maire et en concertation avec les représentants du personnel. Une nouvelle instance de dialogue social a été mise en place avec la création d'ateliers de dialogue social qui se tiennent au moins une fois par an, en complément des autres espaces de concertation qui ont été maintenus avec les organisations syndicales. Ces ateliers de dialogue social permettent d'engager les discussions avec les représentants du personnel autour de différents sujets RH, et ce très en amont des instances paritaires et délibératives des trois Collectivités.

## Chiffres clés 2018

 **437 agents**  
dont 384 titulaires et stagiaires / dont 53 contractuels permanents

 **48,74%**  
Taux de féminisation

 **011** Télétravailleurs dans le cadre de la mise en oeuvre d'une expérimentation au télétravail sur 2019

 **1693 jours de formation** pour 339 agents formés

- 84 agents sont validés « Sauveteur secourisme du travail »
- 46 agents ont suivi la formation « responsables de service et responsabilité pénale en matière de santé et de sécurité au travail »

### Participation sociale complémentaire

62,41 % des agents bénéficient du risque santé  
62,24 % des agents bénéficient du risque prévoyance

 4 Réunions du CHSCT  
 7 Comités Techniques  
 7 Commissions Administratives Paritaires

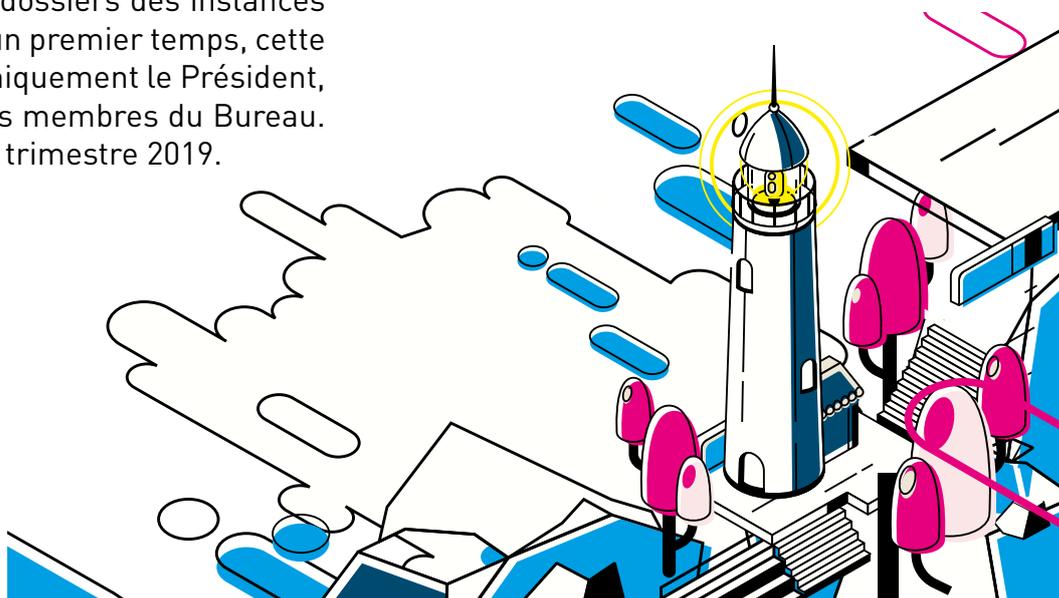
# Service des assemblées

## Missions de la direction

- Piloter et planifier les instances communautaires de Bourges Plus : Conseils Communautaires, Bureaux Communautaires délibératifs, Réunions des Vice-Présidents et des Membres du Bureau, Commissions Communautaires thématiques préparatoires aux Conseils Communautaires, Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT)
- Collecte, vérification, suivi des Délibérations du Conseil Communautaire, des Arrêtés du Président et des Décisions du Président et du Bureau Communautaire par délégation du Conseil Communautaire
- Elaboration du Recueil des Actes Administratifs trimestriel, des Registres des délibérations, des décisions et des arrêtés, conformément à la législation en vigueur
- Organisation et suivi des assemblées (Bureaux et Comités Syndicaux) du Syndicat Intercommunal pour la Révision et le suivi du Schéma Directeur de l'Agglomération Berruyère (SIRDAB)

## Actions phares 2018

- La Communauté d'Agglomération Bourges Plus et la Ville de Bourges ont initié une étude sur une démarche de mutualisation entre le Service des Assemblées de Bourges Plus et le Secrétariat Général de la Ville de Bourges. Cette réflexion a fait suite à la mise à disposition de la responsable du Secrétariat Général auprès du Service des Assemblées pour pallier l'absence de la responsable à Bourges Plus. Plusieurs rencontres ont eu lieu entre les deux équipes (3 agents à Bourges Plus et 5 agents à la Ville de Bourges)
- Le Service des Assemblées, appuyé par la DMSI, a initié une étude sur la dématérialisation des convocations et des dossiers des instances communautaires. Dans un premier temps, cette démarche concernera uniquement le Président, les Vice-Présidents et les membres du Bureau. Démarrage prévu au 1er trimestre 2019.



# Service des assemblées

## Perspectives 2019

- Mutualisation du Service des Assemblées et du Secrétariat Général au 1er janvier 2019 sous le nom de Service Mutualisé des Assemblées ;

- Mutualisation de la fonction «courrier» entrant, sortant et circulant de Bourges Plus et de la Ville de Bourges au 1er janvier 2019. Le Service mutualisé des Assemblées prendra à sa charge l'ouverture, le tri et l'enregistrement de tous les courriers «arrivée» des deux collectivités. Extension de ce service au CCAS prévue à partir de juin 2019 ;

- Dématérialisation des convocations et des dossiers des instances communautaires (Conseil Communautaire, Bureau délibératif et informatif) début 2019.



## Chiffres clés

INSTANCES	NOMBRE	
	Réunions	Actes ou points divers
Conseil Communautaire	7	275
Bureau Communautaire délibératif	15	94
Réunion des Vice-Présidents et des Membres du Bureau	15	356
Commissions Communautaires Thématiques	33	
Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)	3	6
Décisions du Président		137
Arrêtés du Président		26
SIRDAB – Bureaux Syndicaux (informatifs et délibératifs)	7	41
SIRDAB – Comités Syndicaux	5	24

Le service est composé de 8 personnes :

- Secteur « qualité comptable » : mandatement des dépenses ; émission des titres de recettes et suivi de l'exécution des marchés.

- Secteur « élaboration budgétaire » : prévision budgétaire ; confection des budgets, contrôle des engagements de dépenses ; suivi du patrimoine ; administration de l'application budgétaire et comptable, suivi des différentes conventions de prestations de services et de mises à disposition de moyens progressivement validées depuis 2015 entre l'EPCI et les communes.

**Développement de l'utilisation du portail CHORUS PRO** pour la réception des factures fournisseurs et l'émission des titres de recettes concernant des entités publiques.

#### • Relations avec les communes membres

##### *Modifications du montant des attributions de compensation (AC)*

La Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) s'est réunie plusieurs fois au cours de l'année dans le cadre :

- de l'actualisation du Pacte Fiscal et Financier de Solidarité Communautaire : suppression de la DSC et intégration dans le montant des AC,
- du transfert de la compétence gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations,
- de la création de nouveaux services communs : assemblées et courrier.

- **Fonds de concours** : fin du dispositif 3<sup>ème</sup> génération et création du fonds de concours 4<sup>ème</sup> génération dont la dotation globale générale s'élève à 4 200 000 € pour la période 2018-2020.

## Missions de la direction

- Secteur « ressources et financement » : gestion des fonds de concours aux communes, recherche de financements et suivi de la fiscalité, de la dette, du FCTVA et de la TVA.

- Observatoire fiscal mutualisé commun à l'ensemble de l'agglomération et au bénéfice de l'ensemble des communes membres.

## Actions phares 2018

- *Mise en place du cadre d'intervention des garanties d'emprunts en matière de logement social.*

- Dans le cadre de l'offre de services aux communes membres, l'observatoire fiscal a réalisé des prestations au profit de la commune de Trouy ciblées sur les deux thématiques suivantes : optimisation des bases fiscales et formation au décryptage des états fiscaux.

- Travaux préparatoires à l'intégration de Mehun sur Yèvre au 1<sup>er</sup> janvier 2019

**Financement de la construction de la nouvelle station d'épuration communautaire** : contractualisation du besoin d'emprunt évalué à 32 M€.

#### **Poursuite de la dématérialisation de la chaîne comptable**

- lancement d'une expérimentation concernant la signature numérique des bons de commande,
- mise en œuvre du protocole d'échanges standard concernant les marchés publics avec la Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP)

## Actions phares 2018

- Modernisation du suivi de l'inventaire comptable avec l'utilisation d'un nouveau module informatique
- Participation à la mise en œuvre du nouveau logiciel de facturation des abonnés Eau et Assainissement.
- Poursuite de la démarche partenariale avec la DDFIP du Cher afin de fiabiliser les bases fiscales, améliorer le suivi et d'optimiser le produit avec la vérification de 280 à 300 parcelles et /ou locaux : suivi des flux d'entreprises et de commerces (implantations nouvelles, fermetures, extensions) et contrôle de cohérence des bases d'imposition des principales ressources fiscales économiques de l'agglomération (CFE / CVAE / TASCOM).

## Perspectives 2019

### Relations avec les communes membres

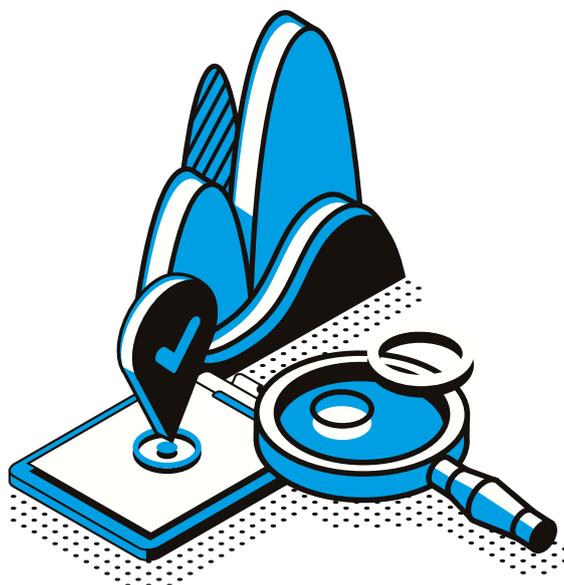
- Préparation de nouveaux transferts de compétence au 1<sup>er</sup> janvier 2020
- Elaboration du rapport quinquennal sur l'évolution des attributions de compensations
- Actualisation du Pacte Fiscal et Financier de Solidarité Communautaire compte tenu de l'intégration au 1<sup>er</sup> janvier 2019 de la commune de Mehun sur Yèvre dans le périmètre de Bourges Plus
- Finalisation de l'évaluation financière de l'intégration de Mehun sur Yèvre
- Mutualisation avec la Ville de Bourges - Vague n°3 : simplification et fixation dans l'attribution de compensation.

**Poursuite du projet de dématérialisation** avec le déploiement pour l'ensemble de la collectivité de la signature électronique des bons de commande et ordres de service.

**Création d'un nouveau budget annexe** qui regroupera à terme l'ensemble des parcs d'activités en cours d'aménagement.

**Mise en place d'une nouvelle procédure de préparation budgétaire** et actualisation du calendrier pour l'adoption des budgets primitifs 2020 en décembre 2019.

**Station d'épuration communautaire** : bouclage du financement de l'opération en fonction de la subvention attribuée par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne



*Chiffres clés 2018*

## 114.5 Budget M€ consolidés répartis sur 9 budgets (dépenses réelles tous budgets confondus)

### Exécution comptable :

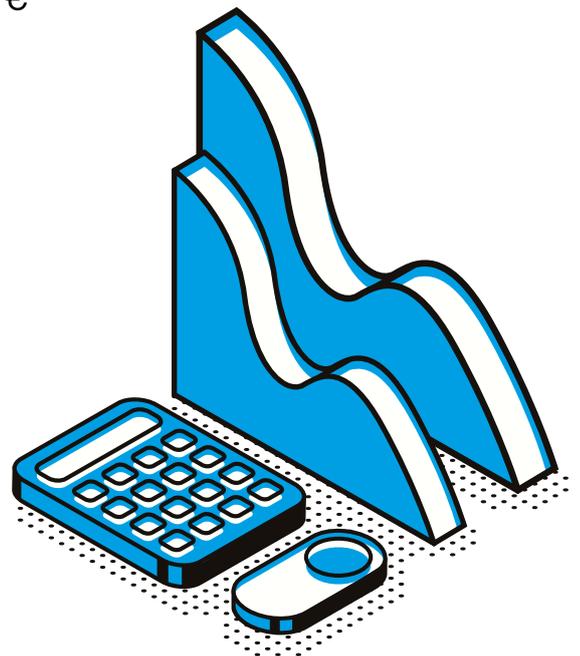
- Le nombre de pièces comptables émises en 2018, à savoir les mandats de paiement et les titres de recettes s'est élevé à 11 638, soit en augmentation de 0.33%.
- L'exécution des dépenses a concerné 571 marchés en 2018 soit un montant total de près de 27.60 millions d'euros mandatés dans le cadre de marchés.
- Délai global de paiement : 25 jours
- Taux d'exécution des dépenses d'investissement : 75.5%

### Subventions d'investissement perçues et fonds de concours versés aux communes en 2018

- Subventions d'investissement perçues : 1.18 M€
- Fonds de concours versés aux communes : 3,6 M €

### Divers

- Taux moyen de la dette : 2,20 % au 31/12/2018 soit une baisse 19 points de base par rapport à l'année 2017 (soit 2,39%)
- Nombre de délibérations : 80



## Missions du service

Service mutualisé depuis le 1er Juillet 2016, intervenant comme service transversal pour les achats en fournitures administratives (Fournitures de bureau, tampons, piles, enveloppes), produits d'entretien et consommables à usage unique, mobiliers, petits équipements).

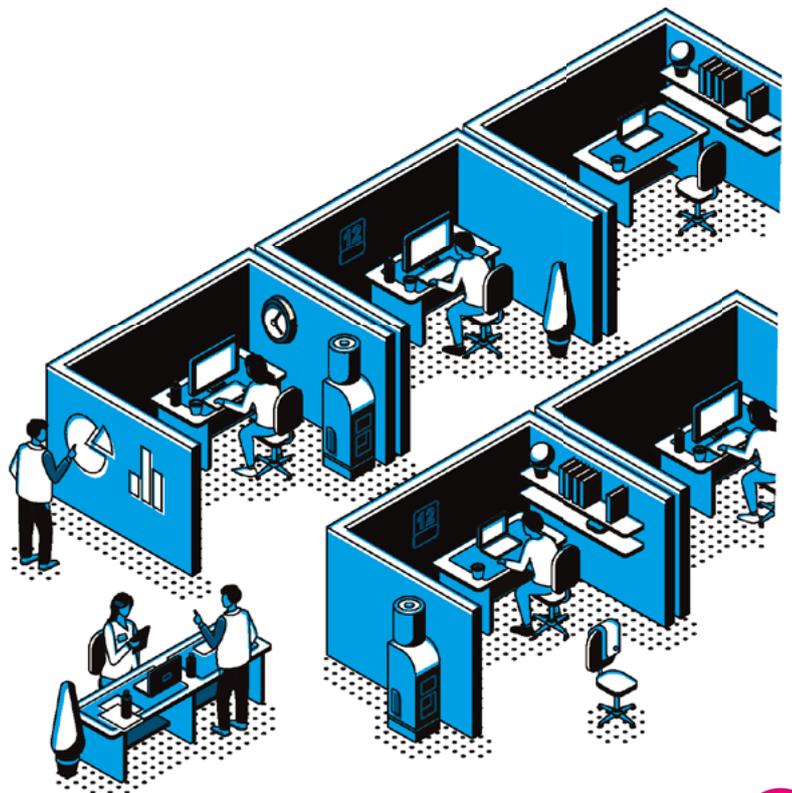
Composition :

- 1 DGA de rattachement pour le service commun : DGA Développement et Moyens.
- 1 Chef de Service, garant de la stratégie d'Achats des 2 Collectivités.
- 1 équipe de 5 agents de Gestion Administrative et Comptable sur les 12 segments d'achats récurrents.

Service support pour l'exécution comptable sur 7 budgets et pour le compte de divers services (SNG, Courrier).

Son rôle est de :

- Poursuivre la massification des achats en étoffant les diverses familles.
- Aborder chaque marché comme un projet : harmoniser les nomenclatures et rendre plus fonctionnel le cahier des charges.
- Collecter l'information pour intégrer les particularités de chaque activité afin de bien comprendre les besoins.
- Sécuriser les achats et vérifier les qualifications des fournisseurs, véritable enjeu de la performance.
- Accompagner les services dans les bonnes pratiques d'utilisation des produits pour valoriser les achats responsables en vue de mutualiser les stocks.
- Rationaliser la fonction Achats, en axant sur la flexibilité et pas uniquement sur la recherche d'économies.



# Achats

- Centraliser les crédits pour piloter le suivi des consommations, en développant des indicateurs d'optimisation des achats (tableaux de bords, gestion de stocks, rotation des flux, fréquence d'utilisation des produits, statistiques des consommations).

- Améliorer les pratiques métiers en proposant des produits innovants et mieux adaptés aux spécificités du terrain.

- Définir un plan d'actions avec engagement sur les résultats et concentration des efforts sur l'hygiène, la sécurité, l'environnement.

- Exploiter l'outil formation pour déployer le sourcing qui permettra de recevoir plus d'offres performantes et d'affiner la vision stratégique globale des marchés.

## Actions Phares 2018

- Développer l'ergonomie des postes de travail en adaptant les équipements aux préconisations des préventeurs et du Médecin du Travail, pour faciliter le retour à l'emploi.

- Constituer un pôle de réaffectation du mobilier pour rationaliser les achats.

- Faciliter le déroulement de l'organisation spatiale des services en étant à l'écoute des usagers internes.

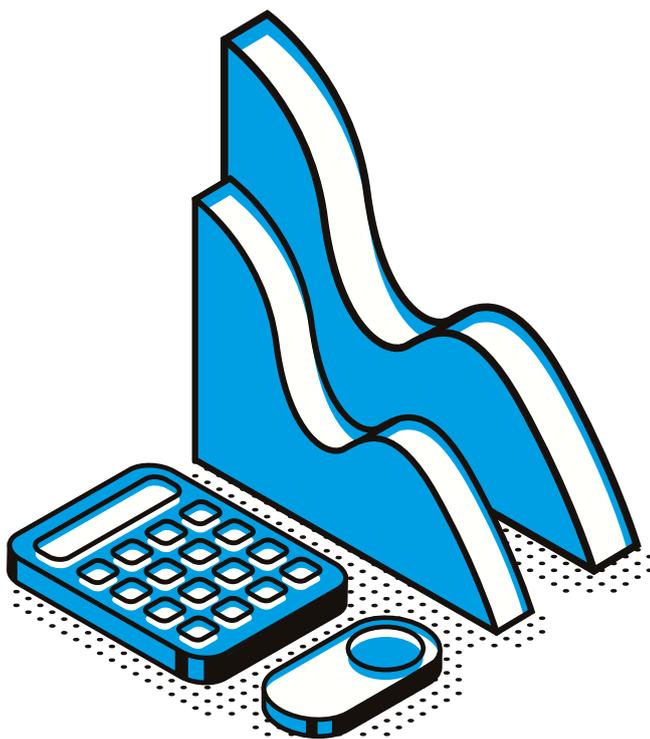
## Perspectives 2019

- Poursuivre l'évaluation des marchés en cours et arrivant à terme afin d'optimiser la fonction des achats tout en prenant en compte les spécificités métiers.

- Améliorer l'anticipation, clé de l'agilité des Achats.



- Une exécution comptable sur 7 budgets avec 687 factures traitées.
- 268 recherches documentaires ciblées sur la spécificité du produit demandé.
- 129 références fournies sur le secteur Nettoyage avec une prise en charge de 15% de sites supplémentaires.
- Le recours aux marchés groupés de Fournitures Administratives permettant de recentrer les consommations sur 292 articles ciblés, livrables sur 230 sites.
- Une baisse moyenne de 20 % des dépenses constatées, pour les marchés en gestion par le service, entre 2017 et 2018, incitant à la programmation des achats communs dès la clôture des marchés en cours.
- La fidélisation de 50 fournisseurs clés sollicités sur des enjeux d'innovation, dans une dynamique constante de modernisation de la fonction Achats.
- Un constat : une réponse majoritaire des PME de la région Centre aux diverses consultations favorisant la valorisation des compétences sur le territoire.



## Missions du service

Rattaché à la Direction générale adjointe Développement et Moyens, le Service des Archives municipales et communautaires (mutualisé en janvier 2017) conserve, trie, classe, inventorie et communique les documents provenant des assemblées, administrations et établissements publics municipaux et communautaires,

ainsi que les documents qui lui sont remis à titre onéreux ou gratuit, temporaire ou définitif.

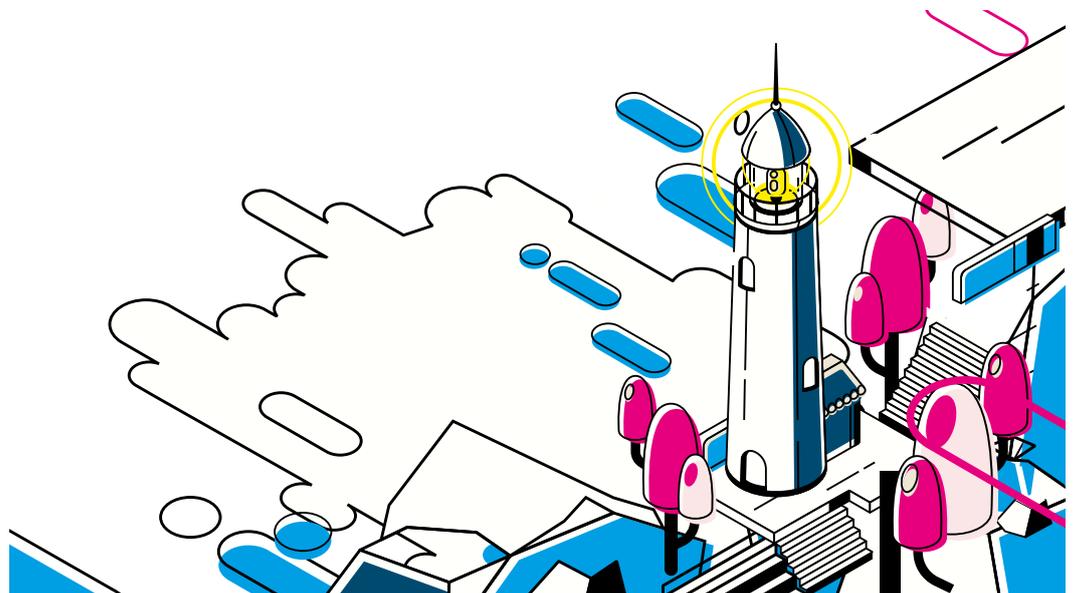
Ces missions sont exercées sous le contrôle scientifique et technique de l'Etat confié au Directeur des Archives départementales du Cher.

## Actions phares 2018

La mise en place du module AvenioWeb Services sur l'intranet commun de la Ville et de la Communauté d'Agglomération Bourges Plus, permet à tous les agents de :

- Saisir leurs bordereaux de versement en ligne et demander le prêt de documents ;
- Faire une recherche globale dans 276 fonds et versements, 22 668 articles d'archives, 7 632 notices des fonds iconographiques ;
- Accéder aux 86 registres des délibérations numérisés ;
- Découvrir virtuellement les expositions réalisées par le service depuis 2011.

La climatisation du bâtiment des Archives a fait l'objet d'une étude technique, de redimensionnement et suivi de l'installation de chauffage, climatisation et traitement d'air ; les travaux pour assurer le respect des consignes de température et d'hygrométrie dans les magasins d'archives seront inscrits au budget 2020.



## Perspectives 2019

L'étude d'un Système d'Archivage électronique définitif (SAE), initiée fin 2018, sera poursuivie avec l'analyse comparative des avantages et inconvénients d'un SAE interne et d'un SAE mutualisé.

En prévision de ce SAE, un diagnostic des applications métiers permettant d'identifier les données à archiver, sera lancé afin d'établir des référentiels de conservation. Ce diagnostic se fera en partenariat avec le Délégué à la Protection des Données.

## Chiffres clés 2018



**877 articles ont été  
communiqués à 88 chercheurs  
en salle de lecture**



**des fonds conservés sont  
munis d'un instrument de  
recherche**

**Les magasins sont équipés de 2 570 mètres linéaires de  
rayonnages, dont 1 420,90 ml sont occupés par les archives  
municipales et 185 ml par les archives communautaires**

# Affaires Juridiques

## Missions de la direction

Au sein de la Direction Générale Adjointe Moyens et Développement, la Direction des Affaires Juridiques est une direction composée de 17 agents mutualisés entre Bourges Plus et la Ville de Bourges depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015. Le rôle de la Direction des Affaires Juridiques est d'analyser les risques encourus par la collectivité, de défendre ses intérêts et de sécuriser juridiquement l'ensemble de ses actions, projets ou décisions. A cette fin, la direction est structurée en 5 secteurs d'activités :

- Les secteurs Marchés publics et Commande publique effectuent le suivi administratif et juridique des marchés et contrats complexes en partenariat avec les directions opérationnelles. Ils rédigent notamment les pièces administratives, vérifient la cohérence de l'ensemble des pièces des Dossiers de Consultation, publient les Avis d'appel à concurrence, ou encore rédigent l'ensemble des décisions et courriers nécessaires à l'attribution et à la notification des marchés et des contrats de la commande publique.

- Le secteur Assurances, quant à lui, assure le lien entre les assureurs, la collectivité et les personnes qui lui ont causé un dommage, ou inversement. Il peut toutefois être amené à défendre directement les intérêts de la collectivité en cas de non couverture assurantielle. Ainsi, il a la connaissance de tous les sinistres de la collectivité, et s'assure de leur remboursement. Pour cela, il participe aux différentes expertises diligentées. Par ailleurs, le secteur assurance vérifie l'opportunité de s'assurer contre les différents risques existants, et veille à ce que les clauses des contrats d'assurances soient respectées.

- Le secteur Contentieux évalue le risque auquel s'expose la collectivité lors de recours amiable ou judiciaire et propose les stratégies à adopter. Il constitue les dossiers de défense ou d'action judiciaire en recherchant l'ensemble des éléments de preuve et l'état du droit sur les litiges concernés.

- Le secteur Conseil, enfin, est chargé de réaliser des études juridiques sur les différentes thématiques de la collectivité mettant en exergue l'état de la réglementation, de la jurisprudence afin d'aboutir à des préconisations concernant les modus operandi recommandés. Par ailleurs, une grande part de son activité réside sur la validation des actes pris par la collectivité. Ainsi, la quasi-intégralité des conventions, arrêtés et délibérations sont relus et corrigés si besoin par la Direction des Affaires Juridiques.



## Actions phares 2018

En termes de transfert de compétence, l'année 2018 a été l'occasion pour la DAJ d'œuvrer pour la préparation de l'adhésion de la Commune de Mehun sur Yèvre à l'agglomération de Bourges mais aussi de participer à la définition de l'intérêt communautaire en matière de politique du commerce.

En matière de commande publique, la mise en œuvre de la dématérialisation des procédures supérieures à 25 000 € HT à compter du 1er octobre 2018 a nécessité un fort investissement des équipes.

D'un point de vue assurance, une analyse des pratiques de la collectivité a permis des ajustements de la couverture assurantielle pour coller au plus près des besoins.

Enfin, le secteur conseil a été associé sur quelques sujets au long cours tels que les aides économiques, la création d'une technopole et la participation forfaitaire à l'assainissement collectif.

## Perspectives 2019

Pour 2019, quelques sujets se dessinent :

- Les transferts des compétences Gestion des eaux pluviales et le choix d'une compétence optionnelle supplémentaire devront être traités en 2019 pour une application au 1<sup>er</sup> janvier 2020
- La mise en œuvre de la dématérialisation des procédures sera poursuivie pour la commande publique afin d'atteindre une fonctionnalité satisfaisante.
- Le renouvellement des marchés d'assurance automobile (flotte et collaborateurs), offrant la perspective d'améliorer les champs et les

montants de prise en charge, va être entrepris pour une application en janvier 2020.

- Enfin, au vu des indicateurs 2018, la DAJ, développera, son action de formation interne avec l'organisation d'actions de formation dont les axes de travail pour 2019 seront : l'actualité et la dématérialisation des marchés publics, le cadre juridique des subventions, les conflits d'intérêts ainsi qu'une formation spécifique aux nouveaux arrivants dans l'EPCI.



**Commande publique** : on constate des indicateurs à la hausse tant en termes de nombre de consultations lancées (+ 26 %) que de montants de marchés attribués (+ 161 %).

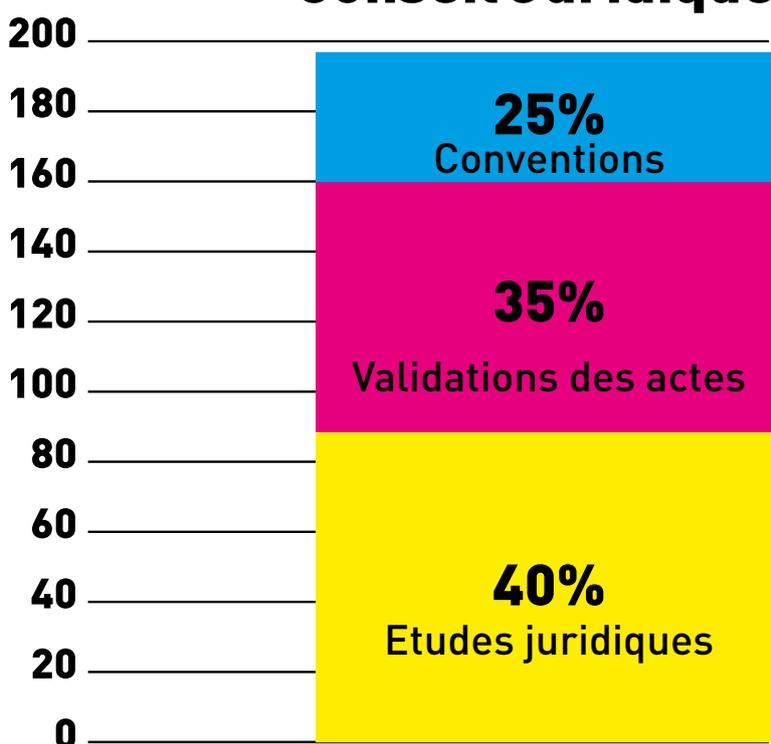
Année Indicateur	2017		2018	
	Agglo	Marchés groupés	Agglo	Marchés groupés
Nombre de consultations lancées	59	12	73	17
Nombre de consultations de plus de 6 mois	59	12	65	16
Nombre de marchés attribués	103	35	107	37
Nombre de marchés infructueux	4	4	13	2
Nombre de marchés sans suite	5	0	4	0
Nombre de téléchargement de DCE	1384	303	1 462	543
Nombre de remise d'offres	232	72	270	95
Montant total des marchés attribués HT (montant maximum)	27 293 194,00 €	4 140 523,00 € dont 56 726 839,00 € pour la construction de la STEP.	71 342 019,44 €	9 234 238,05 €
Nombre de CAO et CMAPA	7	0	7	4

**Assurance** : l'agglomération a connu une nette baisse de sa sinistralité en 2018 comme en témoigne les indicateurs ci-dessous notamment due à des actions de sensibilisations.

	Nombre de sinistres	Nature des sinistres	Evolutions par rapport à 2017
Responsabilité civile	15 D	Dégât des eaux	-28 %
Automobile	38 C	Collisions	-20 %
Dommages aux biens	6	Incendie, Accidents, Vol, Vandalisme	-53 %
Protection juridique	4	Mise en cause de l'agglomération	+33 %

**Conseil** : Le nombre de sollicitations internes adressées à la DAJ en matière de conseil s'avère sensiblement identique à l'année précédente.

### Conseil Juridique



**Contentieux** : Les chiffres en matière de contentieux sont très stables avec des fluctuations en fonction de la nature des contentieux.

CONTENTIEUX	Nouveaux contentieux	Contentieux gérés sur l'année	Contentieux clos	Contentieux en cours au 31/12/2018
2018	9	24	9	15

# Systemes d'Information

## Missions de la direction

- Mise en œuvre du Système d'Information nécessaire à l'exercice des compétences et missions des trois collectivités.
- Mise à disposition des outils informatiques, de communication et des logiciels auprès des Collaborateurs.
- Maintien en condition opérationnelle du Système d'Information pour garantir l'intégrité et la sécurité des données et assurer la disponibilité optimale de ce système.
- Conduite de projets en collaboration avec les Directions Métiers, de l'identification des besoins à la mise en œuvre des solutions pour accompagner l'évolution de leurs missions.
- Assistance et formation des utilisateurs.
- Veille technologique et règlementaire dont mise en conformité avec le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).

## Actions phares 2018

### Optimisation de l'infrastructure virtuelle :

La virtualisation de nos serveurs physiques, en permettant de mutualiser les capacités de chaque serveur et de simplifier les sauvegardes, offre aux utilisateurs une performance accrue, une meilleure disponibilité et à la collectivité la réduction de ces coûts d'investissement.

### Innovation et transformation numérique :

- BOURGES PLUS a entrepris la dématérialisation des procédures de marchés publics avec déploiement d'une démarche OPEN DATA sur les données essentielles des marchés publics et contrats de concessions pour se conformer à la réforme du droit de la commande publique entrée en vigueur au 1er avril 2016 et aux nouvelles règles européennes.
- La dématérialisation des Dossiers Individuels des Agents (DIA) a consisté à numériser un peu plus de 2000 dossiers agents de la Communauté d'Agglomération et de la Ville de Bourges. Les agents de la DRH ont été formés au dépôt des documents dans la Gestion Electronique de Document ELO, et équipés des outils nécessaires, pour réaliser la gestion électronique des dossiers au quotidien. Plusieurs développements, réalisés par la DMSI, ont été déployés afin de faciliter les enregistrements de documents et de permettre à tout agent de consulter son dossier électronique, sur demande.

- Le cartable des élus qui permet de communiquer à tous les vice-présidents les dossiers des instances communautaires évitant ainsi une quantité importante d'impressions.
- La mise en œuvre d'un circuit de validations et de signatures électroniques des bons de commande représente un gain de temps significatif.
- Le déploiement d'une application de gestion des locaux commerciaux vacants permettant à la Ville de Bourges, dans le cadre du programme « cœur de ville » de l'Etat, de réaliser l'inventaire rapide et simple des locaux via un composant mobile sur tablette et d'une application de gestion pour l'intégration et la visualisation de toutes les données disponibles sur les commerces.

### Toujours plus de services pour les Usagers :

- Le portail famille a été déployé en même temps que la nouvelle solution de gestion des activités périscolaires CONCERTO, dont le périmètre couvre également les activités de loisirs.
- L'espace usager pour l'eau, qui permet à chaque usager de suivre sa consommation au plus près, de consulter et de payer sa facture ou d'opter pour une e-facture suite au remplacement du logiciel de gestion et facturation de l'eau.

# Systemes d'Information

- La création d'un portail cartographique grand public dont l'objectif est de permettre aux citoyens et entreprises d'accéder à l'information géographique sur le territoire de Bourges Plus de façon simple, intuitive et dynamique.

**Ce portail interactif se compose de 4 thèmes :** Catalogue de données et téléchargement, Cartothèque, Planothèque et Cartographie interactive.

- My Bourges, cette application personnalisable permet d'accéder en quelques clics à l'ensemble des services pratiques proposés par la Ville de Bourges : Trouver un parking, démarches en ligne, Sortir à Bourges, Mission Emploi,....
- Création d'un site web OPEN DATA sur les données géographiques de Bourges Plus pour répondre à l'obligation d'ouverture et de circulation des données publiques, initiée par la Loi pour une République

- Réalisation de la mission d'accompagnement à la transformation numérique de nos collectivités.
- Mise en œuvre d'un Plan de Reprise d'Activités (PRA) sur une partie de l'infrastructure.
- Sécurisation du système de téléphonie.
  - Intégration dans le SIG des nouvelles données concernant le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI).
- Amélioration des services aux usagers grâce à la prise de rendez-vous en ligne et l'extension de l'offre de paiement en ligne.
- Remplacement du système d'information de l'assainissement, avec les modules de contrôles SPAC et SPANC.
- Déploiement d'un outil de gestion des taxes sur les enseignes et les publicités pour faciliter et fiabiliser les recouvrements et simplifier les échanges avec les commerçants.

## Actions phares 2018

Numérique. Ce site web permet de visualiser, de consulter et de télécharger les données librement et de les réutiliser. Ce site fournit l'accès à toutes les données ouvertes publiées.

### Services aux Communes :

- Développement de l'application Contact Mairie et d'une application mobile associée pour permettre aux communes de l'Agglomération qui le souhaitent de gérer les demandes des usagers.
- Déploiement du Robot d'alerte à la population sur l'ensemble des communes de l'Agglomération pour informer les habitants en cas de risques majeurs. Formation et assistance des référents de chaque commune à l'utilisation de cet outil

## Perspectives 2019

- Extension d'HOROQUARTZ avec le module planification pour gérer les remplacements des agents de certains services (SNG, Education et Loisirs Educatifs ...).
- Mise en place d'un nouvel outil pour la gestion et le suivi des demandes d'assistance informatique des utilisateurs.
- Poursuite de la dématérialisation des processus RH, pour les demandes de stages accessibles à partir des sites internet de l'Agglomération et de la Ville dès mai 2019, et les recrutements sur les emplois permanents et non permanents.
- Amélioration des fonctionnalités des outils de gestion des réseaux d'eau et d'assainissement.



# Systemes d'Information

*Chiffres clés 2018*  
*pour les 3 collectivités confondues*



**De SPAM bloqués par notre système de filtrage sur les plus de 19 millions de mails reçus**

**5 771 demandes d'assistance utilisateurs via mails (hors appel téléphonique)**



**Postes de travail dont 85 PC portables**



**serveurs dont 163 serveurs virtuels**



**1 057 postes téléphoniques fixes et 704 abonnements lignes mobiles - 713 632 appels sortants depuis une ligne fixe**

**132 Applications**  
**98 Abonnements ADSL**

# Communication

## Missions de la direction

### Communication

La communication de Bourges Plus vise à présenter, expliquer et rendre le plus lisible possible les actions et projets de l'agglomération. Elle organise et diffuse l'information auprès des différents publics : élus, institutions, entreprises, presse, usagers-clients...

### Bourges+ le mag'

En 2018, cinq numéros du magazine communautaire « Bourges + le mag » sont parus.

La maquette est réalisée en interne sur la base du modèle lancé en 2016.

Cette maquette met en valeur les communes de l'Agglomération, leur actualité et vise à développer une culture communautaire auprès des habitants.

Ce magazine, tiré à 55 500 exemplaires par numéro cette année, est distribué dans les boîtes aux lettres des 16 communes de l'Agglomération.

### Les relations presse

Le service de presse de Bourges plus vise à présenter, expliquer et rendre le plus lisible possible les actions et projets de l'agglomération auprès des media locaux, régionaux et nationaux.

## Actions phares 2018 et Perspectives 2019

L'année 2018 a été l'occasion de poursuivre la montée en puissance du nouveau magazine qui a été publiée 5 fois au cours de l'année.

Les outils numériques (page facebook, vidéo...) sont également montés en puissance. Enfin, une nouvelle version du site internet de l'agglomération plus moderne et plus fonctionnelle a été mise en ligne.

L'année 2019 doit permettre notamment de poursuivre la montée en puissance des outils numériques de l'agglomération (page facebook, site internet).

## Chiffres clés 2018

**5** Numéros de Bourges Plus le Mag



19 dossiers de presse (19 invitations points presse)  
17 communiqués de presse  
7 invitations presse (événements divers)



### Site internet

Bourges Plus : 98700 sessions

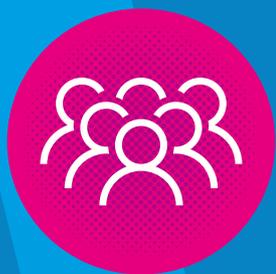
IMEP : 8800 sessions

### FaceBook

Like : 1173 (768 au 1er janvier 52,73 % d'augmentation)

Abonnés : 1241 (797 au 1er janvier 52,70 % d'augmentation)





**LES SERVICES**

**A LA**

**POPULATION**



# Direction des Etudes

## Missions de la Direction

### Etudes Espaces Publics – Réseaux

- Prestation interne de maîtrise d'œuvre études des travaux d'aménagement des espaces publics et de réseaux, de l'esquisse aux dossiers de consultation des entreprises (pièces graphiques et/ou écrites avec estimations budgétaires) pour les projets de compétence règlementaire des Directions Voirie / Assainissement /Eau/ Environnement.
- Assistance aux opérations d'inscriptions budgétaires.
- Suivi des travaux de réseaux d'assainissement et d'adduction d'eau potable dans les lotissements où les voiries ont vocation à être intégrées dans le domaine public.
- Instructions des autorisations d'urbanisme pour les réseaux d'assainissement et d'adduction d'eau potable.

### Etudes Bâtiments

- Prestation interne de maîtrise d'œuvre études des travaux de construction, de rénovation ou de réaménagements intérieurs de bâtiment, de l'esquisse aux dossiers de consultation des

entreprises (pièces graphiques et/ou écrites avec estimations budgétaires) pour les projets des Directions.

- Prestation de levés architecturaux pour la Direction des Affaires Foncières.
- Assistance aux opérations d'inscriptions budgétaires.
- Suivi de la mission accessibilité intercommunale.

### Cartographie – Topographie

- Prestation interne de levés topographiques pour les projets des Directions Voirie / Assainissement / Eau/ Environnement.
- Expertise technique et représentation de la Communauté d'Agglomération lors des opérations de bornage pour la Direction des Affaires Foncières.
- Mise à jour des réseaux d'eau potable et d'assainissement sur le SIG en lien avec les directions gestionnaires.
- Instruction des Déclarations de Travaux (DT) et Déclarations d'Intention de Commencement de Travaux (DICT) concernant les réseaux d'assainissement et d'adduction d'eau potable.

### Etudes Espaces Publics – Réseaux

- Pilotage du schéma directeur de gestion des eaux pluviales et analyse technique de la prise de compétence gestion des eaux pluviales urbaines (GEPU).
- Dossier de consultation pour les opérations de requalification de la rue Louis Mallet, de la Zone d'Activités Economiques des Danjons et de l'agrandissement de la déchetterie de St Doulchard.
- Etudes des aménagements des quais bus (120 arrêts) dans le cadre du schéma directeur d'accessibilité (SDA).

### Etudes Bâtiments

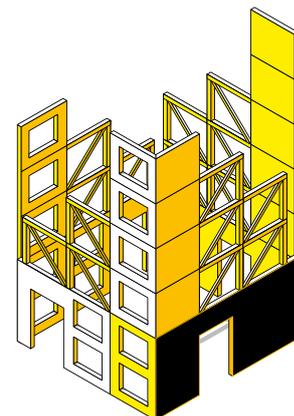
- Assistance technique sur le dossier de l'Hôtel Communautaire.

## Actions phares 2018

- Faisabilités sur le centre commercial de la Chancellerie à Bourges.
- Achèvement des études d'aménagement des locaux de la Direction des Ressources Humaines au sein du bâtiment Prado (4 Boulevard de l'Avenir, 18000 Bourges).

### Cartographie – Topographie

- Lancement du nouveau marché de prestation topographique



# Direction des Etudes

## Perspectives 2019

### Etudes Espaces Publics - Réseaux

- Etudes des aménagements des quais bus dans le cadre du schéma directeur d'accessibilité, de la déchèterie des 4 vents et des requalifications de Zones d'Activités.
- Etudes d'assainissement sur les collecteurs du chemin de Villeneuve à Bourges, de la rue des Acacias à Trouy et des rues Foch/Clemenceau à Saint Germain du Puy.
- Poursuite du pilotage du schéma directeur de gestion des eaux pluviales et de l'analyse technique de la prise de compétence GEPU.
- Pré études du nouveau plan national de renouvellement urbain (NPNRU) et des aménagements du plan vélo intercommunal.
- Suivi des travaux des réseaux d'assainissement et d'adduction d'eau potable des opérations des Zones d'Aménagement des Breuzes, Champs Chalons.
- Etudes pour l'implantation de points d'apports volontaires pour la Direction Environnement.

### Etudes Bâtiments

- Etudes pour le secteur déchèteries de la Direction Environnement (Bourges - Quatre Vents, La Chapelle Saint-Ursin).
- Rédaction du dossier de démolition du bâtiment dit « Axereal ».

### Cartographie-Topographie

- Obtention des subventions sollicitées pour la reprise des réseaux d'assainissement et d'adduction d'eau potable.
- Instruction des Déclarations de Travaux et Déclarations d'Intention de Commencement de Travaux pour la compétence gestion des eaux pluviales urbaines (1er janvier 2020).
- Changement du logiciel pour le dessin des réseaux d'assainissement et d'adduction d'eau potable.

### Etudes Espaces Publics - Réseaux

- Plus de 8 M€ d'estimations réalisées en espaces publics et 2 M€ en études d'assainissement portant sur 35 projets.
- 10 à 15 suivis de lotissements et 625 avis techniques sur les autorisations d'urbanisme.

### Etudes Bâtiments

- 400 K€ de chiffre d'affaires études.

### Cartographie-Topographie

- Géoréférencement de 155 Km de réseau d'adduction d'eau potable et 265 km de réseau d'assainissement.
- 67 dossiers fonciers et avis de service.
- 2997 réponses effectuées dans le cadre des Déclarations de Travaux (DT) et Déclarations d'Intention de Commencement de Travaux (DICT) concernant les réseaux d'assainissement et d'adduction d'eau potable.

## Chiffres clés 2018



# Batiments et Conduite de Projet

## Missions de la Direction

La Direction a pour mission de garantir l'entretien et la maintenance technique des moyens de fonctionnement des 17 bâtiments communautaires et 246 bâtiments communaux. Elle conduit également les opérations d'investissement nécessaires à l'évolution de ce patrimoine bâti. A ce titre la Direction est en interface avec les Directions gestionnaires et utilisatrices des locaux.

La Direction comptait fin 2018, 13 agents (4 Ingénieurs, 5 techniciens, 3 adjoints techniques et 1 rédacteur) répartis ainsi :

- Le service de la gestion et du suivi de la maintenance des bâtiments GSM : 1 poste d'ingénieur, 4 techniciens et 2 adjoints techniques.
- Le service de la conduite d'opérations COP : 2 ingénieurs,

- Le service en charge de l'énergie et du chauffage des bâtiments NRJ : 1 technicien et 1 adjoint technique.
- La secrétaire de la Direction : 1 rédacteur
- Le Directeur.

### Organisation de la Direction

- L'arrivée en novembre 2018 d'un technicien au service de la gestion et du suivi de la maintenance des bâtiments GSM en remplacement de l'agent parti en juin 2017.
- L'arrivée en septembre 2018 d'un technicien au service de la gestion et du suivi de la maintenance des bâtiments GSM en remplacement d'un agent parti en juin de la même année.
- Démolition et reconstruction du local de l'association des Pijolins rue du Parc,

### Principales réalisations 2018 sur les bâtiments municipaux

- Début de la construction de la Maison de la Culture mi-février 2018,
- Travaux d'aménagements des locaux de l'hôtel de Ville, du bâtiment situé Maréchal Foch et du bâtiment du Prado dans le cadre des transferts de services et pour l'arrivée des services du CCAS à l'hôtel de Ville,
- Fin des travaux de réhabilitation des locaux de la friche culturelle de l'antre peaux, située route de la Chapelle,
- Travaux d'amélioration des bâtiments scolaires dans les écoles Herbinière Lebert et Turly.

## Actions phares 2018

### Principales réalisations 2018 sur les bâtiments d'intérêt communautaire :

- Fin de l'étude de programmation pour la restructuration des bâtiments de l'ENSA et début l'étude de Maîtrise d'Oeuvre,
- Travaux de maintenance et aménagement des locaux des aires des gens du voyage,
- Etude de programmation pour la construction d'un hôtel communautaire,
- Fin des travaux de construction d'un abri et aménagement des infrastructures (rampe) de la déchetterie de Trouy.

# Batiments et Conduite de Projet

## Perspectives 2019

### Sur les bâtiments municipaux

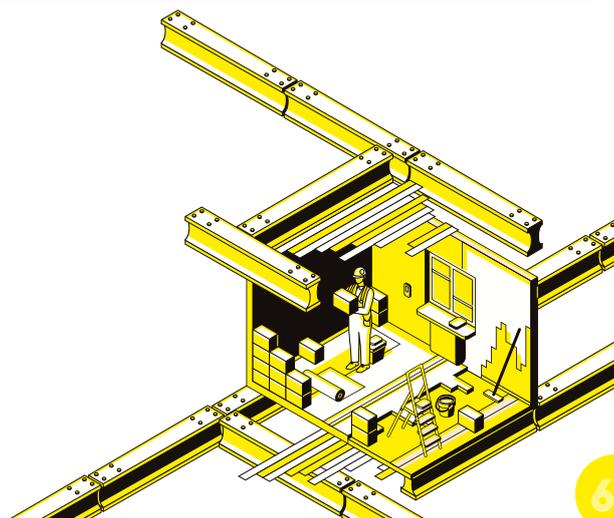
- Travaux de construction de la Maison de la Culture,
- Travaux d'amélioration des bâtiments scolaires dans les écoles Machereaux et Turly
- Travaux de réhabilitation de la patinoire suite à incendie d'août 2017,
- Etude de programmation pour l'extension de la médiathèque et l'accueil des collections patrimoniales,
- Fin des Travaux d'aménagements des locaux de l'hôtel de Ville et arrivée du CCAS en juin 2019.

### Sur les bâtiments communautaires

- Démolition des anciens locaux Axereal avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny, site de construction du futur hôtel communautaire,
- Finalisation de l'étude de Maîtrise d'Oeuvre pour la restructuration des bâtiments de l'ENSA et début des travaux,
- Travaux de maintenance et aménagement des locaux des aires des gens du voyage.

## Chiffres clés 2018

En € TTC	2017		2018	
	Ville	Bourges Plus	Ville	Bourges Plus
Montant annuel de mandatement des crédits d'investissement	4 054 005 €	773 947 €	10 664 642 €	549 401 €
Montant annuel de mandatement des crédits de fonctionnement	4 456 287 €	334 829 €	4 532 677 €	350 488 €
Nombre annuel de bons de commande établis par la Direction	705 bons de commande	424 bons de commande	634 bons de commande	550 bons de commande
Nombre annuel de factures traitées par la Direction (factures payées)	2043 factures	767 factures	1753 factures	719 factures
Montant moyen annuel des crédits de fonctionnement pour la maintenance par bâtiment (246 bâtiments Ville et 17 bâtiments Bourges Plus)	1 412 €	4 786 €	1 975 €	2 265 €
Nombre moyen d'heures consacrées annuellement par bâtiment pour la maintenance (246 bâtiments Ville et 17 bâtiments Bourges Plus)	31h	33h	30h	30h
Consommation annuelle en électricité des bâtiments (246 bâtiments Ville et 17 bâtiments Bourges Plus)	9 855 472 kWh	432 156 kWh	9 858 562 kWh	431 338 kWh
Consommation annuelle en chauffage (gaz et chauffage urbain) des bâtiments Ville	20 487 546 kWh	1 020 896 kWh	20 489 630 kWh	1 036 388 kWh



## Missions de la Direction

### Voiries d'intérêt communautaire (VIC) et voiries des parcs d'activités (ZAE) :

Le service Commun Voirie – Travaux neufs est composé de 11 agents. Un directeur, un chef de service et deux agents administratifs, tous les quatre étant à temps partagé avec la Ville de Bourges, ainsi que 7 techniciens à 100 % au sein du service commun.

En matière de gestion des Voiries d'intérêt communautaire et des parcs d'activités, le service commun Voirie – Travaux Neufs exerce les missions suivantes :

- Visites régulières des voiries, contrôle de l'éclairage public, entretien des espaces verts et de la signalisation
- Instruction des réclamations d'usagers et d'entreprises des ZAE
- Réalisation des pré-études nécessaires à la mise en place des financements des travaux.
- Mise en œuvre des programmes pluriannuels d'investissement et planification des travaux à réaliser.
- Contrôle des prestataires de services qui interviennent sur le domaine public des Voies d'intérêt communautaire et sur les Parcs d'activités transférés à Bourges Plus.

### Accessibilité:

- Expertise et assistance dans la gestion des dossiers techniques (en matière d'accessibilité de la voirie) auprès de l'autorité organisatrice des transports en commun (avis technique, montage et suivi d'opération notamment).

### Opérations d'aménagement :

Dans le cadre d'opérations d'aménagement, le service effectue les différentes missions à savoir :

- Proposition d'un programme pluriannuel d'investissement et planification des travaux à réaliser,
- Réalisation des études préliminaires,
- Etablissement et contractualisation des procédures de marché,
- Coordination des travaux avec les autres maîtres d'ouvrage partenaires,
- Concertation du projet (de la conception à la réalisation)
- Suivi technique et financier de la réalisation des opérations.

## Actions phares 2018

- 1- Mise en œuvre de la signalétique de la ZAC Lahitolle à Bourges
- 2- La finalisation de la première tranche de travaux d'aménagement de la ZAC du Moutet
- 3- Le démarrage et la montée en puissance des travaux du SDA (Schéma Directeur d'Accessibilité) pour le compte d'Agglobus dans le cadre d'une mise à disposition d'une partie du service commun.
- 4- L'aménagement d'un Giratoire boulevard de l'Avenir, dans le cadre de la construction d'un nouveau magasin LIDL
- 5- Les travaux de la première tranche d'aménagement de la rue Louis Mallet à Bourges comme Voirie d'intérêt communautaire
- 6- La finalisation des travaux de réseaux et de voirie de la rue des Acacias à TROUY
- 7- La finalisation des travaux de modernisation de revêtement de la rue Charles Durand (à Bourges)
- 8- La finalisation des travaux de viabilisation de la ZAC de la Voie Romaine, suite à la vente de l'ensemble des terrains
- 9- Le suivi des études de requalification de la ZAC des Danjons à Bourges

## Perspectives 2019

Les perspectives en matière de gestion de la voirie sur 2019 seront constituées par :

- Le lancement de la consultation des entreprises et le démarrage des travaux pour la réalisation de la phase II du Moutet
- La poursuite du programme de travaux du SDA d'Agglobus, prévu sur 3 ans
- La finalisation de la requalification de la rue Louis Mallet
- La programmation de travaux des ZAE nouvellement transférées sur La Chapelle, Le Subdray, Saint Germain du Puy et Saint Doulchard
- La réalisation d'un giratoire pour l'enseigne INTERMARCHÉ, rue Louis Mallet
- Travail préparatoire au transfert de compétence Gestion des Eaux Pluviales Urbains à l'Agglomération en 2020.

## Chiffres clés 2018

**1 985 000 €**

Travaux de finalisation de la  
ZAC du Moutet

Les principales dépenses en investissement de  
2018 furent d'un montant de :

**3 593 000 €**

**71 000 € HT**

Travaux de finalisation de la  
voix romaine

**1 537 000 € TTC**

Travaux d'accessibilité et de chaussées

# Environnement et Développement Durable

## Missions de la Direction

- Tri, traitement des déchets ménagers et assimilés.
- Collecte en porte à porte des ordures ménagères résiduelles et des déchets d'emballage.
- Collecte en points d'apport volontaire du verre et du papier.
- Collecte des autres déchets dans les 6 déchèteries.
- Les missions de fourniture et maintenance des bacs nécessaires à la collecte en porte à porte et des colonnes d'apport volontaires sont réalisées en régie. Est également réalisé par des agents de la collectivité l'accueil des usagers sur 3 des 6 déchèteries de l'agglomération. Le reste des prestations est réalisé par des entreprises.
- Définition et mise en œuvre du Programme Local de Prévention des Déchets (PLPD) adopté

en octobre 2015 avec un animateur affecté à plein temps à cette mission.

- Sensibilisation des usagers au tri des déchets et à la diminution des déchets produits par la tenue de stands, des actions en porte à porte, des interventions en milieu scolaire. Est plus particulièrement affectée à ces missions une personne au sein de la Direction.
- Proposition et mise en œuvre de la politique « développement durable » avec en particulier la rédaction et le suivi de la mise en œuvre de l'Agenda 21, du Plan Climat Air Energie Territorial et du bilan carbone.
- Participation aux projets des autres services de la Ville de Bourges et de Bourges Plus, en particulier ceux relatifs à l'aménagement pour proposer des optimisations sur la prise en compte des enjeux environnementaux (biodiversité, énergie, ...)

## Actions phares 2018

- Les habitants des 11 communes de l'agglomération qui disposaient d'une collecte en apport volontaire pour les déchets d'emballage ont été dotés de bacs à couvercle jaune et sont, depuis le 11 juin 2018, collectés en porte à porte : tout le territoire de Bourges Plus bénéficie donc maintenant des mêmes modalités de collecte des emballages.
- Suite à une première étude de faisabilité, 18 collectivités du Cher, de la Nièvre et de l'Indre se sont regroupées dans la perspective de la réalisation d'un centre de tri mutualisé.

- Bourges Plus a retenu la société E3D pour mener une action expérimentale de communication engageante sur les thématiques environnementales d'une durée de 30 mois. Plus de 360 foyers du quartier des Gibjoncs ont, tout au long de l'année 2018, été régulièrement suivis par la société E3D pour accomplir des écogestes.



# Environnement et Développement Durable

## Actions phares 2018

- Une campagne d'affichage pendant la Semaine Européenne de Réduction des Déchets sur une centaine de panneaux d'affichage a permis de sensibiliser les habitants au compostage domestique et à l'utilisation de sacs réutilisables.

- Des travaux ont été réalisés à la déchèterie de Trouy afin de la mettre aux normes et d'en améliorer le fonctionnement (construction d'un abri métallique, création d'une aire bétonnée de dépôt pour les déchets verts).

- Le diagnostic et la stratégie du Plan Climat Air Energie Territorial ont été adoptés par les élus de l'Agglomération après un travail de concertation avec de nombreux acteurs (acteurs économiques, citoyens, élus, ...). 5 axes ont été identifiés :

- 1) Prendre en compte l'environnement pour améliorer la qualité de vie des habitants, l'attractivité et le dynamisme économique du territoire.

- 2) Viser l'autonomie énergétique par la rénovation énergétique du patrimoine ancien et des logements, et le développement des énergies renouvelables.

- 3) Bâtir la ville des courtes distances par le développement des formes alternatives de mobilité et l'adaptation du territoire.

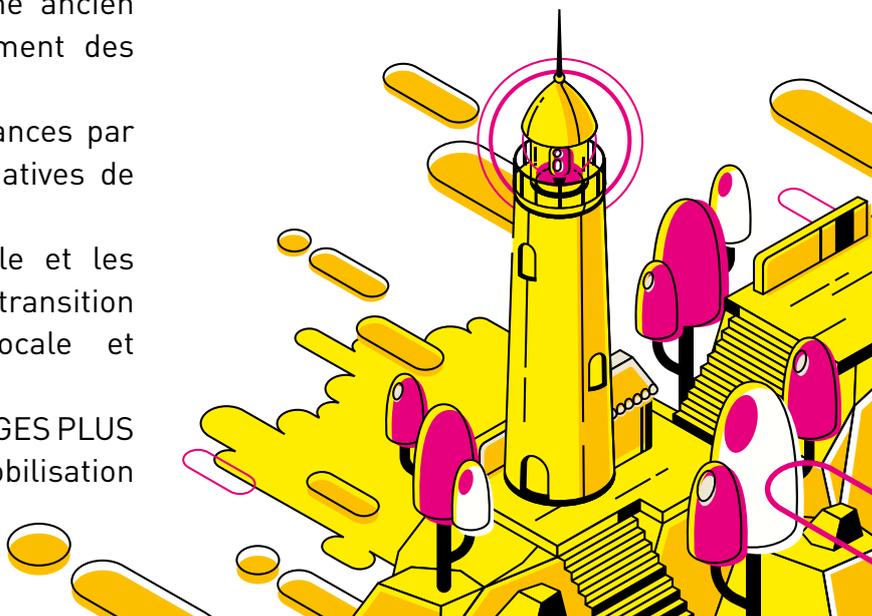
- 4) Rapprocher le monde agricole et les consommateurs, et accompagner la transition vers une agriculture durable, locale et diversifiée.

- 5) Faire de l'exemplarité de BOURGES PLUS et de ses communes un levier de la mobilisation du territoire.

- Suite à la candidature fructueuse de Bourges Plus en 2016 à l'appel à projet national « Territoires à Energie Positive pour la Croissance verte (TEPCV) », les communes du territoire ont pu bénéficier d'un programme complémentaire, les « CEETPCV » (certificats d'économie d'énergie pour les TEPCV) qui ont permis de financer un programme de travaux d'un montant global de 1 171 000 € sur 14 communes de l'agglomération.

- La quatrième édition du Printemps de l'Ecologie a rencontré un grand succès. Cette manifestation est la seule qui associe toutes les communes de l'Agglomération avec des événements, dans chacune d'entre elles, qui se sont déroulés tout au long de la semaine du 28 mai au 3 juin.

- Des actions de sensibilisation ont été menées dans des écoles, des établissements publics, lors de manifestations grand public (Printemps de Bourges, fête de la science, foire exposition, ...) et thématiques (Printemps de l'Ecologie, journée zéro déchet, ...).



# Environnement et Développement Durable

## Perspective 2019

Le Programme Local de Prévention des Déchets va donner lieu à la mise en œuvre de deux grandes nouvelles actions :

- le prêt ou le don d'écogobelets aux communes et associations désirant remplacer les verres jetables par des gobelets réutilisables ; le prêt sera conditionné à la mise en œuvre d'actions favorables au tri ou/et à la prévention des déchets (2 actions).
- le prêt de couches lavables afin que les foyers, le désirant, puissent tester ces types de couches avant de les acheter.

Dans la perspective de la création d'un centre de tri mutualisé, la création d'une Société Publique Locale est prévue entre les 18 collectivités partenaires du projet.

L'année va être consacrée à l'élaboration du programme d'actions du PCAET en concertation

avec les acteurs locaux. Vont en particulier être organisées des réunions d'une part avec les acteurs concernés par la production d'énergie renouvelable et d'autre part avec ceux impliqués dans la production agricole pour un projet d'alimentation à l'échelle du territoire.

Un bilan carbone va être réalisé relatif aux émissions de gaz à effet de serre des différentes missions exercées par la collectivité. Il permettra de comparer les évolutions par rapport à celui réalisé en 2015 et d'identifier les postes les plus émetteurs.

Un questionnaire sur les déplacements domicile-travail des agents va être réalisé dans la perspective de la mise en place d'un Plan de Déplacement d'Administration, afin de favoriser les mobilités douces.

## Chiffres clés 2018

Les 22% restant se répartissent essentiellement entre l'industrie et l'agriculture.

- La consommation d'énergie du territoire est de 2 400 GW se répartissant principalement entre le résidentiel (40 %), le transport routier (27%) et le tertiaire (22%). Les 11% restant se répartissent essentiellement entre l'industrie et l'agriculture.
- Les énergies renouvelables couvrent environ 5 % de cette consommation.
- Depuis le début du PLPD, près de 5000 foyers ont été dotés en bioseaux afin de les aider dans le compostage de leurs déchets de cuisine et plus de 12 000 stop-pub ont été donnés aux personnes le désirant.

Entre 2014 et 2018, la collecte des déchets d'emballage a progressé de 33% en passant de 25,1 à **33,5 kg/hab./an**. Le recyclage progresse à grand pas grâce à la participation au geste de tri des habitants.

En parallèle, **la production d'ordures ménagères résiduelles (le bac vert) a diminué de 5,2 %** ce qui est encourageant mais qui témoigne que du travail reste à faire en matière de prévention de la production de déchets.

**PCAET** : le diagnostic a permis de mettre en évidence que :

- la production de gaz à effet de serre du territoire était de près de 500 000 tonnes équivalent CO<sup>2</sup> se répartissant principalement entre le transport routier (34%), le résidentiel (24%) et l'activité tertiaire (20 %).



## Missions de la Direction et Actions Phares 2018

Le service de l'eau gère la production et la distribution d'eau potable pour les 16 communes de l'agglomération de Bourges. La desserte des 97 100 habitants est réalisée à travers 38 460 branchements.

Quelques projets emblématiques ont jalonné 2018 :

- Fin de gestion en délégation du service de l'eau pour les communes de Lissay Lochy et Vorly qui ont intégré la régie au 1er juillet 2018
- Poursuite de l'automatisation de la relève des compteurs d'eau avec le remplacement de 12 103 compteurs pour 1 197 611 €HT
- Sécurisation de l'approvisionnement en eau de Berry Bouy et Marmagne pour 535 353 €HT

- Renouvellement de 6 775 ml de réseau et reprise de 455 branchements en plomb par des entreprises extérieures (2 628 772 €HT) auxquels viennent s'ajouter le renouvellement de 600 ml de réseau et de 121 branchements en plomb par les équipes de la régie
- La demande de désignation d'un nouvel hydrogéologue agréé suite à l'avis défavorable du commissaire enquêteur sur les périmètres de protections du champ captant de Saint-Ursin
- Le remplacement du logiciel de gestion et de facturation des abonnés.

## Perspective 2019

- l'intégration de la commune de Mehun sur Yèvre, pour laquelle Bourges Plus devra assumer les opérations de renouvellement de réseau qui ne sont pas intégrées dans le contrat de délégation ;
- la poursuite des opérations de renouvellement des réseaux et de déploiement de l'automatisation de la relève ;
- la mise en place d'un portail internet qui permettra aux usagers de consulter leurs consommations et leurs factures d'eau.



### Qualité de l'eau distribuée :

Au titre de l'année 2018, l'Agence Régionale de Santé a fait procéder à 182 prélèvements et analyses microbiologiques dont 4 ont été non conformes aux normes en vigueur. Sur les critères physico-chimiques 2 dépassements des teneurs maximum en plomb ont été observés sur 34 prélèvements.

### Rendement des réseaux :

Le volume d'eau injecté dans le réseau d'eau potable est de 6 635 921 m<sup>3</sup> dont l'origine est à :

- 10% achetés auprès du SMEAL\* ou du SMIRNE\*

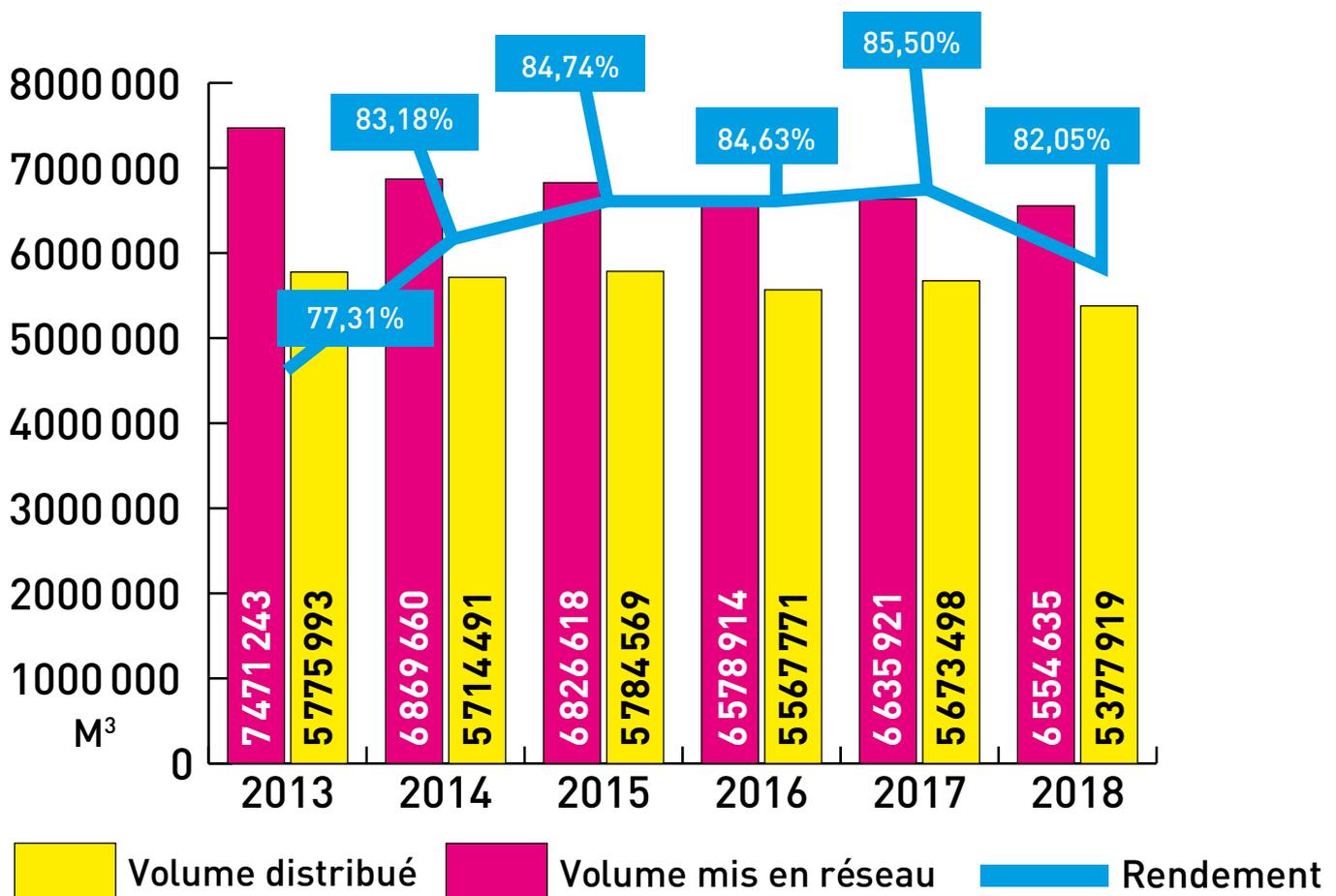
\* SMEAL : Syndicat mixte Eau et Assainissement de Lapan.

\* SMIRNE : Syndicat mixte pour l'intercommunication des réseaux en eau potable situés au Nord-Est de Bourges.

### SMIRNE

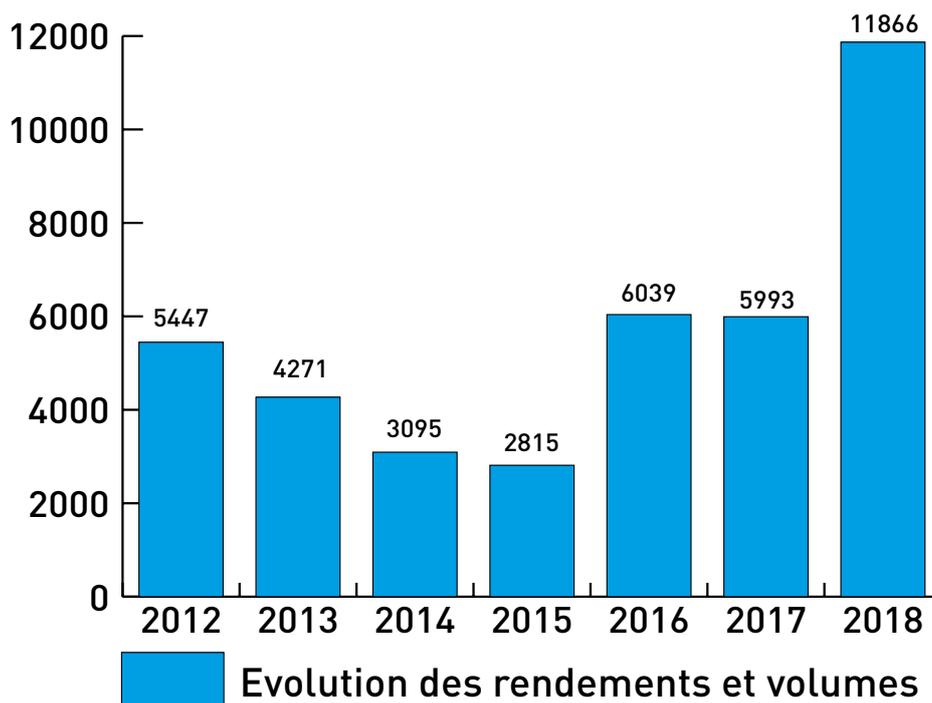
- 4% pour le puit du Prédé ;
- 15 % pour le champ captant de Saint Ursin ;
- 36 % pour le champ captant du Porche ;
- 35% pour les puits d'Herry.

Les consommations d'eau sur le réseau sont de 5 031 987 m<sup>3</sup> vendus aux abonnés auxquels s'ajoutent 260 031 m<sup>3</sup> vendus à d'autres collectivités. Après prise en compte des volumes de service, le rendement s'établit à 82,05%. La baisse du rendement s'explique principalement par une diminution des ventes d'eau qui fait mathématiquement augmenter la portion des volumes perdus mais également par un redéploiement d'un des 2 agents chargés de la recherche des fuites vers la cartographie des réseaux.



### Renouvellement des réseaux :

Sur les 5 dernières années, Bourges Plus a renouvelé 29,8 km de réseau, sur 980 km, pour un montant de 10 656 000 €HT. Le taux de renouvellement pour 5 ans est de 3,04%. Cela porte la durée de vie moyenne des canalisations à 165 ans soit légèrement en dessous de la moyenne nationale qui est à 172 ans.



Depuis 2004, le programme de remplacement des branchements en plomb a permis de reprendre 6 977 branchements dont 587 durant l'année 2018.

### Éléments financiers :

Le prix de l'eau reste inchangé par rapport à l'année 2017 avec un montant pour une facture type de 120m<sup>3</sup> (sans assainissement) de 278,43 € soit 23,20 € par mois. La part revenant à la collectivité est de 230,07 €HT (36,87 €<sup>HT</sup> de part fixe et 1,61 €<sup>HT</sup>/m<sup>3</sup>), le reste est reversé à l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et à l'Etat. Le prix moyen du mètre cube d'eau facturé est de 2,32 € (sans assainissement) et de 4,76 € avec assainissement.

Les recettes du service de l'eau qui s'élèvent à 11 248 452,97 €, sont constituées des ventes d'eau, des frais fixes et de différentes taxes reversées à l'Agence de l'Eau et à l'Etat. Pour l'année 2018, elles suivent les ventes d'eau et sont en baisse.

Les principaux postes de dépenses sont le financement des travaux, les charges de personnel (3 011 299 €) et les charges à caractère général (1 850 685 €) pour les pièces, l'électricité, l'achat d'eau etc.).

Avec un endettement de 5 328 038 €, la durée d'extinction de la dette est de 1,1 an.

# Assainissement



## Missions de la Direction

- Collecte, transport et épuration des eaux usées domestiques et industrielles conventionnées
- Contrôle des dispositifs d'assainissement non collectifs

## Actions phares 2018

Poursuite des travaux structurants issus du schéma-directeur d'assainissement établi en 2008 :

- Réalisation des travaux de transfert des effluents de Morthomiers vers le bassin-versant de Bourges (mise en service de l'infrastructure à finaliser en 2019).
- Finalisation de la procédure de sélection d'un groupement d'entreprises spécialisées pour la construction de la future station d'épuration communautaire située à Bourges. Le marché de conception-réalisation a en effet fait l'objet d'un démarrage depuis le 5 novembre 2018 (phase de conception).

Accompagnement déterminant dans le développement de l'agglomération :

- Recherche de solutions adaptées pour la collecte d'effluents industriels (nouvelle usine MONIN, SECOTOOLS), commerciaux (LIDL), et

de lotissements à Plaimpied, Morthomiers et La Chapelle St Ursin.

- Intervention significative dans la conception du système d'assainissement de la ZAC des Breuzes à Bourges.
- L'impact de ces développements sur les réseaux de collecte d'eaux usées et les stations d'épuration ont nécessité une expertise élevée, notamment lors de la vérification des calculs dimensionnels réalisés par les bureaux d'études externalisés.
- Mise en place d'une solution d'externalisation pour l'entretien courant de la station d'épuration de St Germain-du-Puy en lien avec le Comité d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT).

## Perspectives 2019

- Raccordement des eaux usées de Morthomiers sur le bassin-versant de Bourges, le traitement aura donc lieu sur la station d'épuration de Bourges St Sulpice, en attendant la construction de la future station d'épuration communautaire
- Démarrage de la phase travaux de la nouvelle station d'épuration communautaire située à Bourges, à partir de septembre 2019 et optimisation des financements en lien avec l'Agence de l'Eau Loire Bretagne.

# Assainissement

## Chiffres clés 2018

On note une stabilité des principaux indicateurs volumétriques (niveau d'activité, assiette volumétrique de redevance d'assainissement facturée) et performanciels (taux de renouvellement des collecteurs, taux de curage préventif, taux de réclamation usagers), dans un contexte de poursuite de l'étalement urbain.

Le tarif de la redevance d'assainissement est de 2,44 € TTC par m<sup>3</sup> d'eau, soit un total de 292,80 € TTC pour une facture-type de 120 m<sup>3</sup>. (NB : Selon l'Observatoire des Services Publics d'eau et d'Assainissement, 80% de la population française bénéficie d'un prix de l'assainissement collectif compris entre 1,34 €/m<sup>3</sup> et 2,87 €/m<sup>3</sup> ; source : synthèse septembre 2018, base : données 2015).

Les recettes d'exploitation s'élèvent à 11 727 338 € HT pour l'année 2018 soit en hausse de 0,42 % par rapport à l'exercice 2017.

### Les principaux postes de dépenses :

- Charges à caractère général : 2 733 646 € HT ;
- Charges de personnel : 3 359 620 € HT ;
- Redevances versées à l'Agence de l'Eau : 827 185 € HT.
- Fin 2018, l'état de la dette ressort à 5 188 848 € (en baisse de 10,55 % par rapport à 2017). La durée de vie résiduelle moyenne de la dette est de 10 ans et 3 mois au 31 décembre 2018. La capacité de désendettement mesurée en nombre d'années d'épargne brute dégagée est de 1,24 soit en amélioration par rapport à 2017.

Les principaux indicateurs d'activités :

INDICATEURS	2017	2018
<b>Volumes facturés</b> <i>baisse de 1,90 % par rapport à 2017 (mais stable par rapport à 2016)</i>	4 603 887 m <sup>3</sup>	4 516 105 m <sup>3</sup>
<b>Curage préventif du réseau</b> <i>dont 30 secteurs sensibles contre 31 en 2017</i>	92,82 km	84 km
<b>Interventions curatives urgentes de débouchage sur les infrastructures publiques</b>	827	918
<b>Taux de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées</b>	0,47 %	0,51 %
- par chemisage	1 748 m	2 097 m
- par pose de collecteurs neufs	656 m	538 m
<b>Réalisation de contrôles de raccordement en assainissement collectif</b> <i>(contrôles complets in situ déployés vers les zones à enjeu)</i>	1 224	983
<b>Réalisation de contrôles de raccordement en assainissement non collectif</b>	753	779



**ENSEIGNEMENT**

**SUPERIEUR ET**

**FORMATION**



# Enseignement supérieur et formation



## Missions de la Direction et Actions Phares 2018

Les missions de la Direction sont :

- Promouvoir le développement de la recherche et des établissements de formations supérieures sur le territoire
- Améliorer la vie étudiante
- Accompagner l'activité et les évolutions de l'Institut Communautaire d'Education Permanente.

### ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR :

• **Octobre 2018 : inauguration de la formation STAPS** (Sciences et techniques des activités physiques et sportives) au CREPS de Bourges. Il s'agit de la première rentrée pour une soixantaine d'étudiants.

• **6 décembre 2018 : Conférence de l'Enseignement supérieur**

Cette manifestation, mise en œuvre annuellement, en alternance par le Conseil Départemental et la Communauté d'Agglomération, a permis de dresser un bilan statistique des effectifs étudiants et de présenter les projets des établissements tels que la Licence Pro robotique à distance de l'IUT ou l'appel à projets Grande école du numérique (GEN du CNAM).

• **Renouvellement de la convention** entre Bourges Plus et l'Université d'Orléans pour le fonctionnement de l'antenne de la Faculté de Droit de Bourges

Il s'agit de témoigner pour la collectivité de son engagement en faveur de l'antenne de Bourges de la Faculté de Droit Economie Gestion qui accueille 259 étudiants. Dans ce cadre, la nouvelle convention pour le fonctionnement de l'antenne de Bourges de la Faculté Droit Economie Gestion a été présentée lors des instances communautaires le 17 décembre 2018.

### IMEP :

**Refonte des cours de Français Langue Etrangère**

Français Langue Seconde [FLS], Français sur Objectifs Spécifiques [FOS], Français Langue d'Intégration [FLI], illettrisme, alphabétisation.... Comment ne pas s'y perdre ?

L'IMEP, pour sa part, propose depuis 37 ans des cours de Français Langue Etrangère [FLE]. Le FLE est la langue française lorsqu'elle est enseignée à des non francophones en France ou à l'étranger. C'est une discipline pour laquelle il existe des méthodes spécifiques.

En 2018, pour s'adapter aux publics de Bourges, notre maquette a été totalement refondue. Une colonne vertébrale sur trois niveaux (débutant, intermédiaire et avancé) pour un travail sur les quatre compétences linguistiques et des renforcements sur deux niveaux à l'oral et à l'écrit constituent notre spécificité.

Les cours de FLE à l'IMEP, c'est une belle photographie du monde : Allemagne, Vietnam, Brésil, Indonésie, Bulgarie, Espagne, Soudan, Pologne, Russie, Turquie, Erythrée, Roumanie, Syrie, Japon, Jordanie, Chine, Afghanistan, Taïwan, Angleterre, Etats-Unis, Ukraine, Australie... pour 82 personnes dans des cours en entrées/sorties permanentes.

# Enseignement supérieur et formation

## Actions Phares 2018

### Cours d'Initiation à la comptabilité

L'IMEP est investi dans les «Visas Libres Savoirs» du Plan Régional de Formation du Conseil Régional du Centre Val de Loire depuis 2004. L'offre a beaucoup évolué depuis et les parcours de formation se doivent d'être plus courts et plus efficaces.

L'institut ne bénéficie plus de formation qualifiante en comptabilité telle que le Titre ASCA qu'il a porté jusqu'en 2016. Pour autant, les compétences de l'IMEP sur ce sujet, ont été réutilisées pour créer un stage de préparation en qualifiant. Ainsi, Marine, Sabrina, Noémie ou encore Jeanne ont suivi, sur un Visa Trois en Un, une initiation à la comptabilité

dispensée par l'IMEP du 14 septembre 2018 au 25 janvier 2019.

Et la suite est conforme aux attentes : entrée en parcours qualifiant de Gestionnaire comptable et fiscale à l'AFPA de Tours ou de Gestionnaire de paie à l'AFPA de Bourges, démarches pour la création d'une entreprise en tant qu'agent immobilier, redynamisation d'une compétence ancienne acquise sur un BEP pour se réorienter suite à une inaptitude professionnelle... Le petit coup de pouce d'une centaine d'heures sur des compétences de base en comptabilité pour 10 personnes a été profitable.

## Perspectives 2019

### ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

#### Participation à l'opération Cœur de Ville

Dans le cadre du pilotage et du suivi des travaux de réhabilitation de l'Ecole Nationale Supérieure d'Art, la Direction Enseignement supérieur et Formation est associée à l'opération Cœur de Ville au titre de la convention signée entre Bourges Plus et l'ENSA pour la période 2013-2023.

### IMEP

#### Création d'une Digitale Académie

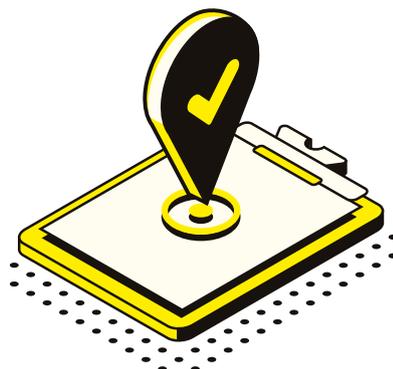
L'IMEP lance en septembre 2019 une expérimentation sur trois ans : accompagner des étudiants, voulant s'inscrire sur des cursus d'enseignement supérieur à distance. Ceux-ci trouveront dans notre Institut un accompagnement méthodologique et un suivi pédagogique de leur parcours. Créer de la dynamique de groupe, encourager à travailler régulièrement, faire se rencontrer des étudiants du Campus de Lahitolle et encourager le tutorat, prévenir le décrochage... Autant de raisons qui nous font croire que le digital accompagné

peut constituer une autre proposition d'études supérieures sur le territoire de Bourges.

L'IMEP s'est associé, pour ce projet, au réseau « Digitale Académie » créé par la Ville de Montereau en Seine et Marne en 2017.

#### Cours d'anglais pour l'épreuve du BAC

Parce que tous les parents ne peuvent pas financer des cours particuliers en langues et parce que les jeunes ont du mal à maîtriser l'anglais, l'IMEP met en place un petit groupe d'anglais pour les élèves de terminale. L'objectif est de les porter vers le niveau B2 requis pour entrer dans le supérieur et de préparer l'épreuve d'anglais au BAC. La méthode consiste à désinhiber les jeunes en favorisant les échanges à l'oral sur un temps long pour créer de la confiance.



# Enseignement supérieur et formation

## Chiffres clés 2018

### ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR : RENTRÉE 2018-2019

- 5171 étudiants dans le Cher
- 4680 étudiants dans l'agglomération de Bourges
- Une augmentation du nombre d'étudiants de + de 5% depuis 2017-2018.

### IMEP

Malgré une légère baisse par rapport à 2017 (1602 inscrits) avec 1452 inscriptions en 2018, l'IMEP s'appuie sur un budget de 792 985 euros en dépenses et de 381 359 euros en recettes :

- 892 personnes en cursus « langues » (cours cadrés, centre multimédia, FLE).
- 210 personnes en bureautique, comptabilité, prépa concours administratifs, RAN.
- 350 certifications en langues passées (TCF, Cambridge et TOEFL).

L'IMEP compte dans ses équipes :

- 6 formateurs « permanents », 25 formateurs vacataires et 1 coordinateur pédagogique,
- 5 agents administratifs.

